

GEOPOLITICO

www.geopolitico.info

Revue bimestrielle

LE SENEGAL

SENEGAL



- GEOPOLITIQUE D'UNE CAPITALE AFRICAINE
Dakar, une agglomération fragmentée
- LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES
de la géopolitique du Sénégal



- AN 3 ALTERNANCE :
Rupture ou continuité?



Afrique

LES FACTEURS IDENTITAIRES DANS LES
CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

International

RADICALISME RELIGIEUX ET LUTTE
CONTRE LE TERRORISME DANS LE SAHEL
L'impératif de la prévention

► N°1 JUILLET 2015

Directeur de publication
Seydou KANTE

Comité de Rédaction
Alé Badara SY
Bakary SAMBE
Gérard-François DUMONT
Seydou KANTE
Ibrahima HAÏDARA
Christian Thierry MANGA

Maquette et infographie
Abdou Khadre POUYE

Contacts
geopolitico.info@gmail.com

Tél. Dakar: 00 221 775779314
Tel. Paris: 0033 7 51 38 85 70

Géopolitique & Territoires

La revue bimestrielle GEOPOLITICO (Géopolitique et Territoires), qui paraît à Dakar et à Paris, est consacrée à l'analyse des défis du pays et les enjeux géopolitiques et géostratégiques mondiaux. Elle a pour objet de mettre en exergue l'actualité sénégalaise, africaine et internationale par des documents signés de spécialistes Sénégalais ou étrangers.

Chaque numéro sera articulé autour d'un dossier faisant la part belle à une grande thématique : géopolitique, politique, relations internationales, économie, aménagement et urbanisme, migrations internationales, terrorisme international, conflits...

Cette revue se veut donc un outil de compréhension et d'analyse du monde, donnant à ses lecteurs des clés de lecture et des pistes de réflexion permettant d'analyser l'actualité sénégalaise et internationale en dehors des schémas classiques.

La revue **GEOPOLITICO** s'attache, pour l'information de ses lecteurs, à permettre l'expression de toutes les opinions scientifiques et techniques. Mais les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute insertion, jugée contraire aux intérêts de la publication. Tous droits de reproduction, adaptation, totale ou partielle, Sénégal et étranger, sous quelque forme que ce soit, sont expressément réservés (copyright by UNICORP). Ouvrage protégé ; photocopie interdite, même partielle (loi du 11 mars 1957), qui constituerait une contrefaçon, code pénal, article 425



● Dr Seydou KANTE

Dossier sur...

Conflits en Afrique



LES FACTEURS IDENTITAIRES

DANS LES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE. P. 20



LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DE LA GEOPOLITIQUE DU SENEGAL

UN PAYS FAIBLEMENT ET INEGALEMENT PEUPLE

P. 14

04

GEOPOLITIQUE D'UNE CAPITALE AFRICAINE DAKAR, UNE AGGLOMERATION FRAGMENTEE

- ▶ ATOUTS ET FAIBLESSES D'UNE AGGLOMERATION EN MUTATION.
- ▶ ENJEUX ET DYSFONCTIONNEMENTS URBAINS
- ▶ LES GRANDS TRAVAUX AUTOUR DE DAKAR SONT PORTEURS DE CONFLITS
- ▶ LA METROPOLISATION EST UNE CHANCE POUR L'AGGLOMERATION DAKAROISE



10

RADICALISME RELIGIEUX ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME L'IMPERATIF DE PREVENTION



14

LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DE LA GEOPOLITIQUE DU SENEGAL

- ▶ Un pays faiblement et inégalement peuplé...
- ▶ Armature urbaine macrocéphalique et géopolitique interne
- ▶ Jeunesse et géopolitique interne



19

L'AN 03 DE L'ALTERNANCE RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

▶



20

LES FACTEURS IDENTITAIRES DANS LES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

- ▶ Le poids de la colonisation et les conflits interethniques
- ▶ L'instrumentalisation de l'émiettement ethnique dans les crises politiques et conflits séparatistes
- ▶ Conflictualité religieuse : montée des mouvements extrémistes religieux aux ambitions expansionnistes et annexionnistes



GEOPOLITIQUE D'UNE CAPITALE AFRICAINE

DAKAR, UNE AGGLOMERATION FRAGMENTEE

Pour une analyse de la géopolitique de l'agglomération dakaroise, il est nécessaire de faire un peu d'histoire et beaucoup de géographie. L'histoire récente de la capitale sénégalaise remonte à la période coloniale durant laquelle Dakar a été préférée à Saint Louis pour abriter d'abord la capitale de l'Afrique Occidentale Française et ensuite la capitale du Sénégal indépendant. Ces choix stratégiques s'expliquent par sa position privilégiée de carrefour, ce qui a renforcé son rayonnement international tant du point de vue politique, culturel, économique et touristique.

Aujourd'hui, Dakar représente 0,3% du territoire sénégalais mais concentre plus de 80% des activités économiques, et plus du quart de la population nationale et la moitié de la population urbaine du Sénégal. Aujourd'hui un citoyen sur deux vit à Dakar. Cette attractivité de la capitale, qui en fait un territoire d'enjeux, s'est déroulée de manière anarchique car la ville s'est développée sans aucune planification urbaine. Cette situation est de nature à renforcer la complexité des dysfonctionnements et enjeux urbains dans la capitale sénégalaise qui jouit d'un statut particulier ce qui lui vaut d'une plus grande attention de l'Etat central qui en est le pilote.

Malgré ces contraintes, Dakar constitue un atout majeur pour le Sénégal.

ATOUTS ET FAIBLESSES D'UNE AGGLOMERATION EN MUTATION

Porte d'entrée et vitrine du Sénégal, la ville de Dakar possède de nombreux atouts : une façade océanique, un climat tempéré, une population relativement jeune, un grand Théâtre, des musées et plusieurs instituts universitaires. Elle constitue véritablement le moteur de l'économie nationale ce qui explique le nombre élevé de chômeurs qui grossit les rangs du secteur informel. L'économie locale, dont l'Etat reste le principal acteur, contribue à hauteur de 60% à la création de la richesse nationale. Elle est dominée par le secteur tertiaire dont l'essentiel des activités est concentré dans le centre - ville de la capitale qui abrite les banques, les grandes entreprises, les sociétés nationales, le siège du Gouvernement central, l'Etat major des Armées, les ambassades, les centres commerciaux autour du grand marché de Sandaga. La ville de Dakar à elle seule concentre plus de 80 % des activités économiques dont son Port qui est le premier pourvoyeur d'emploi au Sénégal. En raison de sa forte polarité Dakar constitue le foyer d'immigration tant au plan national que sous régional. Son dynamisme démographique est le résultat d'une forte

croissance naturelle, combiné à l'exode issu essentiellement des villes secondaires et une immigration soutenue venue des pays de la sous-région. Mais l'existence d'atouts ne doit pas masquer les faiblesses et les importants dysfonctionnements urbains.

Cette forte centralité de Dakar est devenue très contraignante et entraîne une congestion de la circulation automobile chronique qui affecte l'économie locale et nationale. La mise en circulation de l'Autoroute à péage depuis le 1er août 2013 a fortement contribué à faciliter le déplacement entre Dakar et son hinterland.

En effet, le phénomène urbain à Dakar se caractérise par un manque de maîtrise défailante de l'espace. Ceci est le résultat de la longue absence de planification urbaine qui a conduit au développement anarchique d'activités économiques et de l'habitat, à la dégradation du cadre de vie, à la crise du logement et à la polarité déjà très remarquée de Dakar-ville. La structure urbaine est marquée par un déséquilibre spatial et une incohérence du tissu urbain.



ENJEUX ET DYSFONCTIONNEMENTS URBAINS

Le développement urbain de la ville est fortement contraint par un ensemble de dysfonctionnements qui trouvent leur origine dans le mauvais découpage spatial. La mauvaise répartition des activités économiques et des équipements structurants, l'aménagement routier inadapté au découpage spatial, l'anarchie des occupations, l'enclavement des quartiers de la banlieue, la surpopulation et la promiscuité des quartiers populaires, les spéculations foncières, l'absence de liaisons multimodales, sont autant de facteurs qui font obstacle au développement harmonieux de l'agglomération. La forme actuelle de la ville est le résultat d'un processus ségrégatif amorcé depuis l'occupation coloniale avec une ville « utile » planifiée et le reste de la région « laissé pour compte ». Ceci illustre des disparités sociales et spatiales qui prévalent dans l'agglomération.

La population dakaroise représente le quart de la population nationale et la moitié de la population urbaine.

Les jeunes de moins de 35 ans représentent plus de 70% de la population régionale. Cette population est inégalement répartie et est principalement localisée dans les grandes villes de l'agglomération (Dakar, Guédiawaye et Pikine). En effet plus de 97% résident sur près de 40% de la superficie régionale, le reste étant composé de zones rurales et agricoles faiblement peuplées. Ceci qui illustre d'une urbanisation à sens unique qui s'est déroulée non sans entraîner des conséquences sociales (insalubrité, mendicité, délinquance, etc). Ces disparités expliquent l'importance des flux entre Dakar, zone d'activités et d'emplois, et sa banlieue,

zone d'habitat, sous équipée et enclavée.

Dakar est la capitale certes, mais bouge avec les formes les plus structurées de la pauvreté avec le taux grandissant de la mendicité. La population vulnérable augmente de jour en jour du fait que Dakar constitue le refuge des chercheurs d'emplois. Au plan spatial, la pauvreté se manifeste par des modes d'habiter précaires (bidonvilles, quartiers spontanés, squat des habitations en constructions) et par la relégation des plus démunis vers les zones les plus éloignées. Cette ségrégation résidentielle tend à s'accroître et il se profile à l'horizon un renforcement des disparités entre Dakar « une ville de riches » et sa pauvre banlieue. Ce phénomène prend de l'essor en ces moments marqués par une pénurie de loge-

ment et de foncier dans les grandes villes de l'agglomération et une reconversion des quartiers résidentiels en zones d'activités économiques et commerciales.

La dégradation de l'environnement est la conséquence d'un mauvais découpage territorial qui fait que l'essentiel de ces activités et des emplois soit concentré dans la ville de Dakar et à la forte pression démographique qui s'en est suivie. L'état de l'environnement de Dakar est aujourd'hui caractérisé par la disparition des espaces verts urbains, l'amplification et l'étalement des risques, la pollution des eaux marines et de l'air, due particulièrement aux dysfonctionnements dans les transports urbains. A cela s'ajoute l'érosion côtière, la dégradation accélérée de la zone naturelles des Niayes, la gestion cahoteuse des déchets urbains et la récurrence des problèmes d'inondation.

DAKAR EST UN TERRITOIRE D'ENJEUX ET DE CONFLITS PERMANENTS

Dakar est un enjeu de pouvoir et l'actuel découpage territorial de l'agglomération, au relent politique, en est une illustration parfaite. Ce découpage issu de la dernière réforme de la décentralisation de 1996 est marqué par une fragmentation communale et une juxtaposition des différentes formes de gouvernance sur un espace très réduit de 550 km². L'organisation territoriale s'y est traduite par un émiettement institutionnel horizontal et vertical très accentué entraînant parallèlement une sectorisation des politiques et des conflits urbains entre les collectivités locales elle mêmes, entre celles-ci et l'Etat central dont l'omniprésence sur le champ urbain étoffe les initiatives municipales.



La région administrative de Dakar est subdivisée en 4 villes (Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque), six (6) communes (Bargny, Sébikotane, Jaxaay - Niakoul Rab, Sangalkam, Sendou et Diamniadio), quarante trois (43) communes d'arrondissement, trois (03) communautés rurales (Yenne, Bambylor et Tivaouane Peulh - Niaga), un Conseil régional et quatre (04) départements (Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque). Ces départements abritent les villes, communes d'arrondissement et arrondissements ci-dessous.

Il convient de noter que la réforme de la décentralisation a engendré des territoires politiques, peu solidaires et en perpétuels conflits. La « balkanisation » communale est à l'origine des multiples conflits pour prendre le contrôle des portions des « territoires politiques » créés par la décentralisation. Les conflits les plus exacerbés sont notés, d'une part, entre les communes d'arrondissement et, d'autre part, entre celles-ci et les villes principales. Ces rivalités contribuent de manière significative à la dégradation du cadre de vie. Pour beaucoup d'experts, les communes d'arrondissement « posent plus de problèmes qu'elles n'en règlent » d'où la nécessité de « repenser la décentralisation telle qu'elle est menée à Dakar.



Dans la pratique, la mise en œuvre de la décentralisation a conduit à la recrudescence des conflits « de territoires » impliquant aussi les populations. Les enjeux urbains qui en découlent sont multiples. Ils sont d'ordre institutionnel, territorial, environnemental et économique. L'espace public et le foncier constituent les principaux objets d'enjeux et de conflits et ceux-ci sont liés principalement à leur usage. En zone urbaine, l'espace « public » est devenu un enjeu économique pour les communes d'arrondissement à la recherche de mannes financières pour le fonctionnement de leurs institutions. La « cantinisation » de l'espace, la prolifération des marchés, des centres commerciaux se font au détriment de l'espace public qui vit une crise majeure. Ce qui contribue à la dégradation de l'environnement et à l'étalement urbain. Dans les zones périurbaines, la course effrénée à la terre et les conflits fonciers qui en résultent n'a jamais eu autant d'ampleur que depuis la décentralisation de l'urbanisme. La fragmentation communale née de cette réforme a conduit à une terrible concurrence territoriale entre collectivités locales. Cette compétition a fragilisé les territoires devenus peu compétitifs et peu attractifs pour tirer meilleur profit de l'urbanisation croissante de l'agglomération et dont le potentiel reste encore énorme.

“..La «cantinisation » de l'espace, la prolifération des marchés... ”

LES GRANDS TRAVAUX AUTOUR DE DAKAR SONT PORTEURS DE CONFLITS

Depuis une décennie, pour améliorer les conditions de vie des dakarois, les gouvernements successifs ont initié de Grands travaux dans et autour de la capitale. Ces grands chantiers qui visent la réalisation d'infrastructures structurantes sont l'origine de plusieurs conflits urbains et environnementaux. La réalisation de l'Autoroute à péage Dakar Diamniadio a entraîné le déplacement de près de 100.000 habitants. Il s'agit là de la plus grande opération de dépla-

cement de population en Afrique sub-saharienne qui a nécessité la création d'une ville nouvelle dans la zone périurbaine de la capitale. Ce projet structurant et ces corollaires ne se sont pas déroulés sans heurt avec les autochtones, les collectivités locales, les populations déplacés et entre les démembrements de l'Etat. Le cas du Centre d'Enfouissement Technique de Sindia est un exemple de conflits environnementaux. Cette localité de la région de Thiès si-

tuée à 42 Km de la capitale doit abriter une nouvelle décharge moderne devant accueillir les ordures de Dakar et environs en remplacement celle de Mbeubeuss. Depuis plus de cinq ans ce projet, qui devrait pourtant être perçue comme une opportunité par ces populations, continue de susciter des récriminations de leur part. La situation actuelle semble très critique et le contexte social est défavorable.

Ces conflits liés à l'implantation du projet de décharge paraissent paradoxaux eu égard aux objectifs de développement socio-économique visés à travers cette infrastructure. L'analyse des enjeux sociologiques met en exergue la perception sociale des projets d'infrastructures environnementales et la place des territoires dans la gestion des conflits au niveau des zones périurbaines qui sont un plein essor. Aujourd'hui, le périurbain est devenu véritablement un territoire d'enjeux en raison de la pénurie foncière dans Dakar intramuros et de l'ouverture de l'urbanisation de ces espaces ruraux grâce à l'Autoroute à péage.



LA METROPOLISATION EST UNE CHANCE POUR L'AGGLOMERATION DAKAROISE



'étalement urbain de l'agglomération paraît irréversible. Les grands travaux engagés dans la périphérie de Dakar renforceront inévitablement les interdépendances entre la capitale et son proche hinterland. Ces chantiers vont inévitablement donner naissance à d'importantes transformations spatiales, une recomposition politique et institutionnelle des « territoires de projets ».

L'on se dirige vers la métropolisation de l'agglomération avec l'érection d'un nouveau pôle urbain autour du triangle Diass – Pout – Diamniadio.

Cet espace constituera une nouvelle centralité en concurrence avec la ville de Dakar du fait surtout de sa position de « porte d'entrée » et de « zone tampon » entre Dakar et son hinterland, mais aussi du fait de sa proximité avec Mbour (capitale touristique), Thiès (seconde ville économique du pays) et Diass, une nouvelle ville industrielle et aéroportuaire en gestation.

La ville s'étale mais se densifie aussi de plus en plus et on s'achemine vers la multiplication et l'intensification des conflits. Les mutations ont pris une ampleur telle que si aucune action réfléchie et urgente n'est prise, dans le fond et dans la forme, la croissance attendue sera négative. Le processus d'urbanisation a atteint un niveau irréversible. La dynamique de l'urbanisation a franchi une nouvelle étape sans que les collectivités locales, les professionnels de l'urbain et même le Gouvernement central ne soient outillés à y faire face. Le contexte urbain à Dakar est marqué par des mutations spatiales qui accentuent les dysfonctionnements urbains. Ces mutations en cours risquent de s'amplifier en raison du dynamisme économique de l'agglomération, et tout laisse à croire que les travaux engagés dans et autour de la région ne sont que le début d'un long processus de métropolisation de l'agglomération qui tend à renforcer la centralité géopolitique de Dakar.



Alé Badara SY

Géographe & Urbaniste

est le Président-fondateur du Club de Réflexion sur l'Urbain, un think tank prospectif sur les questions urbaines au Sénégal. Il a coordonné, au sein de UN Habitat, la stratégie de développement urbain du Grand Dakar. Aujourd'hui, il travaille dans le domaine des grands travaux.

Bibliographie

- **Douzet Frédéric (2001)** : « Pour une démarche nouvelle de géopolitique urbaine à partir du cas d'Oakland (Californie) », *Revue Hérodote*, N°101
- **Fossaert Robert (2001)** : « Les villes mondiales, villes du système mondial », *Revue Hérodote*, N°101
- **Giblin Béatrice** : « Les enjeux géopolitiques de l'aménagement : entre réseaux et territoires »
- **Hulbert François** : « Autoroutes, aéroports, TGV : la réaffirmation du centralisme géopolitique dans l'organisation du territoire français »
- **Lacoste Yves, (2001)** : « Géopolitique des grandes villes », *Revue Hérodote*, N°101
- **SY Alé Badara (2013)** : « L'urbanisation est une opportunité pour le développement économique du Sénégal »
- **SY Alé Badara (2008)** : « Ce qu'il faut retenir du diagnostic territorial de l'agglomération dakaroise »
- **SY Alé Badara (2013)** : « Dakar, une ville en pleine mutation »
- **UN Habitat (2007)** : « Diagnostic territorial de l'agglomération de Dakar », 167 p
- **UN Habitat (2007)** : « Etude complémentaire sur la gouvernance métropolitaine de l'agglomération dakaroise »

RADICALISME RELIGIEUX ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS LE SAHEL, L'IMPERATIF DE PREVENTION



**Dr. Bakary
SAMBE**

Coordonnateur de l'Observatoire des radicalismes et conflits religieux en Afrique, -Université Gaston Berger de Saint-Louis – Sénégal, auteur de Boko Haram, du problème nigérian à la menace régionale, Presses Panafricaines, Montréal, 2015.

Le radicalisme religieux gagne du terrain sur le continent africain sous plusieurs formes alors qu'on est resté longtemps enfermé dans de vieilles grilles d'analyse rarement renouvelées sur un « islam africain » qui serait naturellement et durablement pacifique. Jusque récemment, les études sur l'islam africain n'ont pas beaucoup intégré ni le caractère transnational des acteurs ni la mondialisation progressive du croire qui n'a pas épargné le continent et la région sahélienne.

uite à l'émergence d'une élite arabophone (Niger, Mali, Sénégal, Tchad, Nigeria etc) issue des universités arabes et/ou islamiques contestant l'hégémonie des cadres francophones désignés comme responsables de la faillite des pays depuis l'indépendance, s'installe le mythe de la « conscience islamique » traversant toutes les sphères y compris confrériques. Ce mythe s'est érigé en un véritable courant politique captant les idéologies exogènes : salafisme, wahhabisme, chiisme balbutiant, voire djihadisme par concours de circonstances comme au Mali. S'y ajoute que les déçus du courant confrérique traditionnel d'obéissance

soufie, trop marqué par ses accointances répétitives avec le pouvoir politique, conformément à l'héritage colonial, se dirigeant, de plus en plus, vers un islam dit « *rationalisé* » recrutant de plus en plus dans l'élite intellectuelle même dite « *occidentalisation* ». Cela aurait conduit, paradoxalement, avec une « *élitisation* » de l'extrémisme, vers une sorte d'islam des « *ingénieurs* » comme en Algérie, Tunisie et récemment au Maroc ou au Moyen-Orient (*Frères Musulmans en Egypte, Hamas palestinien*). Ce courant transversal, à travers tous les pays du Sahel, est manifestement sensible aux revendications de l'islamisme mondialisé (cause palestinienne, anti-américanisme, anti-occidentalisme etc). Cette frange est largement renforcée par les laissés pour compte des systèmes sociaux et économiques, habités par une misère sociale et exposés aux rudes conséquences de la crise socio-économique aggravée par le fossé grandissant entre classes dirigeantes et populations paupérisées. Ensemble, ils constituent un relais sociologique et idéologique de groupes comme **AQMI** et surtout le **MUJAO**. De tels relais existent dans les milieux associatifs islamiques ou évangéliques (nouvelles églises et charités) sans surveillance particulière (Mali, Sénégal) et dont les activités se déploient dans le domaine social et éducatif. De nombreux pays du Sahel souffrent toujours d'une dualité du système éducatif avec l'école « officielle » francophone et la multiplication d'écoles « arabes » ou « coraniques ». Cela représente un grand danger pour ce qui est de la cohésion nationale dans

le processus de la construction de l'Etat sous sa forme jacobine. Le phénomène Boko Haram en est une illustration pour le cas du Nigeria.

Les Etats sahéliens ne semblent pas saisir les enjeux d'une telle dynamique et n'ont jamais intégré cette dimension du religieux dans le cadre global d'une politique de sécurité. De temps à autre, ce sont les puissances occidentales alliées qui tirent la sonnette d'alarme. Les experts sont, aujourd'hui, nombreux qui attirent l'attention sur le danger d'un système éducatif dual avec un enseignement institutionnel géré par l'Etat et un autre parallèle qui lui échappe et qui s'ouvre aux influences saoudiennes, iraniennes et récemment turques sans parler des églises évangélistes développant des secteurs parallèles à l'action étatique. Ce fait est non seulement source de troubles à moyen terme mais d'une fracture sociale (heurts interconfessionnels) donnant lieu à des Etats-Nations sans ciment national. Dans les prochaines années, il est à craindre que le choc des extrêmes (*Islamisme radical et christianisme évangélique*) devienne source de tensions ethnico-religieuses notamment en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Cameroun et dans une moindre mesure au Sénégal. Ces réseaux de solidarité confessionnelle se substituant aux Etats dans le travail social ne sont pas toujours sans lien avec des phénomènes mafieux allant du blanchiment d'argent au narcotrafic.

Il faudra très vite que cet aspect soit intégré dans le renforcement de la stabilité et l'accompagnement des états

africains en agissant sur les orientations éducatives, les programmes favorisant une plus grande inclusion des laissés pour compte pour éviter un plus grand émiettement des structures sociales. Au regard de son enjeu et de sa corrélation avec l'expansion des idéologies djihadistes ou violentes, la question éducative mérite un interventionnisme onusien en faisant de la prévention par la socialisation le socle de la lutte contre les radicalismes religieux dans les décennies à venir.

La lutte contre le terrorisme, en amont, par une politique de prévention par l'éducation, le renforcement des capacités, la résorption des inégalités et la promotion d'espaces de socialisation alternatifs au tout-religieux et aux surenchères ethnico-confessionnelles paraîtrait plus efficace que les formes de guerres asymétriques qui, généralement, surviennent bien après que les groupes terroristes se redéployent dans de nouvelles zones de non-droit pour menacer à nouveau des Etats fragilisés.

LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DE LA GEOPOLITIQUE DU SENEGAL



Le Recteur Gérard-François Dumont est Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne, Président de la revue *Population et Avenir*.

Au regard de sa population et de sa densité, le Sénégal apparaît peu peuplé. Mais son importance relative apparaît clairement lorsque l'on considère son poids démographique et urbain dans sa région.

Un pays faiblement et inégalement peuplé...

es différentes études démographiques réalisées au Sénégal s'appuient principalement sur les trois recensements de la population réalisés en 1976, 1988 et en 2002. En 2004, la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) publie « les projections de populations du Sénégal » à l'horizon 2015. Selon cette source comme sur les autres sources disponibles sur le Sénégal, la population de ce pays, qui était de 3 millions d'habitants en 1960, année de l'accession du pays à la souveraineté internationale, s'élèverait à 12,8 millions d'habitants en 2011 [2], chiffre auquel il faut ajouter près de 3 millions [3] vivant hors des frontières du pays et pourrait atteindre près de 15 millions

de personnes en 2015, puis près de 18 millions en 2025. Notons que la population du Sénégal se répartit entre quelques principaux groupes ethniques et linguistiques (Wolofs, Peuls, Serer, Mandingue, Diolas, Soninkés) et une multitude de groupes ethniques ne représentant qu'une faible proportion de la population totale (Manjack, Balant, Bassari, Bainouk...).

À la faiblesse de la population s'ajoute une modestie de la superficie du pays, 197 161 km², soit environ le tiers de la France. À l'échelle régionale, le Sénégal est moins étendu que le Mali, la Mauritanie et le Niger.



Dr Seydou KANTE

est docteur en géographie politique et géopolitique de l'Université de Paris IV-Sorbonne et fondateur du site www.geopolitico.info.

En revanche, le pays est plus vaste que le Bénin ou le Togo. Compte tenu de la faible étendue du pays, la capitale sénégalaise, Dakar, à l'extrême ouest du pays, n'est séparée que de 600 km de Kidira, ville située à l'extrémité orientale du pays, à la frontière malienne. Et, du nord au sud, seulement 460 km sépare la ville de Saint-Louis et celle de Ziguinchor, en Casamance.

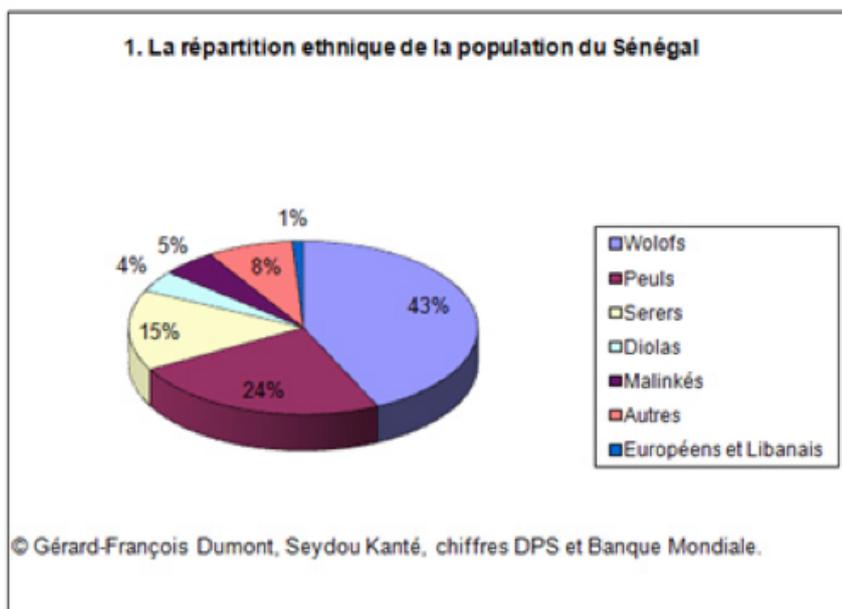
En 2014, la densité de la population du Sénégal est de 66 habitants/km², mais elle est très différente selon les régions du pays. Déjà, en 1960, la population du Sénégal est inégalement répartie, la façade atlantique étant plus peuplée. Depuis l'indépendance, cette inégalité demeure et les régions septentrionale [4] et orientale du pays continuent de se singulariser par la faiblesse de leur densité qui ne dépasse guère les 16 habitants/km². Plusieurs facteurs expliquent cette situation, dont le premier d'ordre naturel. D'une part, le nord et le nord-est du Sénégal sont soumis au climat sahélien, ce qui a comme conséquence la raréfaction des pluies et

l'aridité empêchant les personnes de se sédentariser. À cela s'ajoute la profondeur des nappes phréatiques qui ne favorise pas l'approvisionnement en eau durant la saison sèche qui dure neuf mois. D'autre part, à l'est du Sénégal, le caractère inculte des sols, lié à l'importance des cuirasses latérites et leur caractère pierreux, voire caillouteux, explique en partie le vide démographique. En outre, la présence de plusieurs endémies parasitaires [5], avant leur éradication dans les années 1990, rend inhospitalière une bonne partie des vallées de l'est du pays. À ces facteurs, s'ajoute un autre facteur, historique, lié à la faible importance accordée, lors de la mise en valeur coloniale, à l'est du pays, accentuant donc le déséquilibre de peuplement. Aussi, les principales régions de fortes densités du pays se situent-elles dans le centre ouest, dont Dakar, en basse Casamance et dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Le poids relatif croissant de l'agglomération dakaroise accentue le déséquilibre de la répartition de la population.

Armature urbaine macrocéphalique et géopolitique interne

En effet, notamment en raison de l'émigration rurale [6], l'agglomération dakaroise, qui représente 0,03% de la superficie du Sénégal, concentre à elle seule 2,9 millions d'habitants [7] (contre 0,35 en 1960), soit plus de 22% de la population du pays. La densité de Dakar dépasse les 4 000 habitants/km². Sa région regroupe plus de 80% des services du pays et 75% des industries. Depuis 1960, la situation de macrocéphalie héritée de l'époque coloniale s'est accentuée. Dakar, en raison de l'importance de sa population et de son poids économique, joue un rôle géopolitique interne majeur et symbolise, à elle seule, le Sénégal. En 2000, lors de l'élection présidentielle, la défaite du parti au pouvoir (Parti socialiste) à Dakar a eu comme conséquence la défaite du président sortant. Ce rôle de la capitale sénégalaise dans la géopolitique interne s'est également confirmé lors des élections municipales et régionales du 22 mars 2009, remportées par la coalition des partis de l'opposition. Pour la première fois depuis 1960, Dakar n'est plus administrée par le parti au pouvoir et la perte de Dakar s'est accompagnée par la victoire de l'opposition dans plusieurs centres urbains de plus de 100 000 habitants [8].

Les autres principales villes, comme du nord au sud sur la frange occidentale, Saint-Louis, Thiès, Kaolack et Ziguinchor, dont la population s'accroît notamment en raison de l'émigration rurale, sont localisées sur la côte ou à proximité d'un littoral. Cela accentue les contrastes de peuplement entre les villes et les régions de l'intérieur du pays.





Jeunesse et géopolitique interne

a forme de la pyramide des âges du Sénégal est incontestablement celle d'un pays jeune, avec une large base et un sommet rétréci. La population du Sénégal croît assez rapidement avec un indice de fécondité, malgré une légère baisse [9], estimé à 4,7 enfants par femme en 2011 [10]. De 1960 à 2011, la population du Sénégal s'est accrue de 323% et le taux d'accroissement naturel de la population est estimé à 2,8% en 2011, chiffre correspondant quasiment à un doublement tous les quarts de siècle. Cette croissance rapide de la population sénégalaise s'explique par une forte natalité, dont le taux brut 2011 est de 36 naissances pour mille habitants. Le taux de mortalité a baissé de 26 décès pour mille habitants dans les années 1960 à 9 en 2011 d'autant que le Sénégal, contrairement au reste de l'Afrique subsaharienne, est peu touché par le sida [11]. Selon les données de la Direction des prévisions et de la statistique, la structure par âge

montre une population jeune où les personnes âgées de 0-14 ans représentent plus de 40% de la population, les 15-64 ans 56% et les 65 ans ou plus moins de 4%. Le poids des jeunes adultes dans la population totale a une importance géopolitique ; il a par exemple été décisif lors de l'élection présidentielle de 2000, à l'occasion de laquelle le candidat de l'opposition, Abdoulaye Wade, a misé sur l'électorat des jeunes qui votait très peu lors des précédentes élections. Cette stratégie s'est avérée payante car, selon les enquêtes, plus de 65% des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont voté pour Me Abdoulaye Wade. Le candidat sortant, Abdou Diouf, a bénéficié plutôt du vote de la tranche d'âge des personnes âgées de 45 ans ou plus.

Cependant, une décennie plus tard, au début des années 2010, le contexte socioéconomique et politique du Sénégal est caractérisé par du mécontentement dans sa population juvénile. Les jeunes du Sénégal sont aux avant-postes des principales manifestations contre le pouvoir en place. Leurs revendications demeurent toujours les mêmes : emplois, lutte contre la corruption et le népotisme, respect des institutions... C'est dans ce contexte qu'est né le mouvement de protestation « Y en a marre ». Lancé en février 2011, le mouvement « Y en a marre » est piloté par deux jeunes rappers assistés d'un jeune journaliste. Leur slogan est devenu un cri de ralliement dans tout le Sénégal. Le 19 mars 2011, date anniversaire de la onzième année de l'alternance, marquée par l'arrivée de Wade au pouvoir, le mouvement rassemble plus de 5 000 personnes, essentiellement des jeunes, à Dakar pour dire « non » au chômage, à la vie chère, aux coupures d'électricité, à la candidature de Wade à la présidence, à la corruption... Le potentiel, l'ampleur et le maillage territorial du mouvement surprennent les autorités qui prennent des mesures restrictives contre les leaders : convocation à la police, garde-à-vue, intimidations etc. Ainsi, lors des élections de 2012, les jeunes, qui ont élu et réélu Wade en 2000 et 2007 ont largement contribué à sa défaite. Deux ans plus tard, cette même jeunesse s'impatiente pour la prise en compte de leurs préoccupations par le nouveau pouvoir incarné par un président jeune : **Macky Sall**.

Population et géopolitique externe

Faiblement et inégalement peuplé, le Sénégal compte néanmoins une importance démographique régionale. Certes, la population du Mali est estimée à 16 millions en 2013, mais sur une superficie plus de six fois supérieure à celle du Sénégal, et donc une densité de seulement 12 habitants/km². Au nord du Sénégal, la Mauritanie ne compte que 3,5 millions d'habitants. La Gambie en compte 1,8 et, au sud, la Guinée-Bissau et la Guinée respectivement 1,6 et 10,2 millions. Le Sénégal peut donc être considéré comme un pôle démographique régional d'autant que sa densité, bien que limitée, est la plus élevée que celle de ses cinq pays limitrophes.

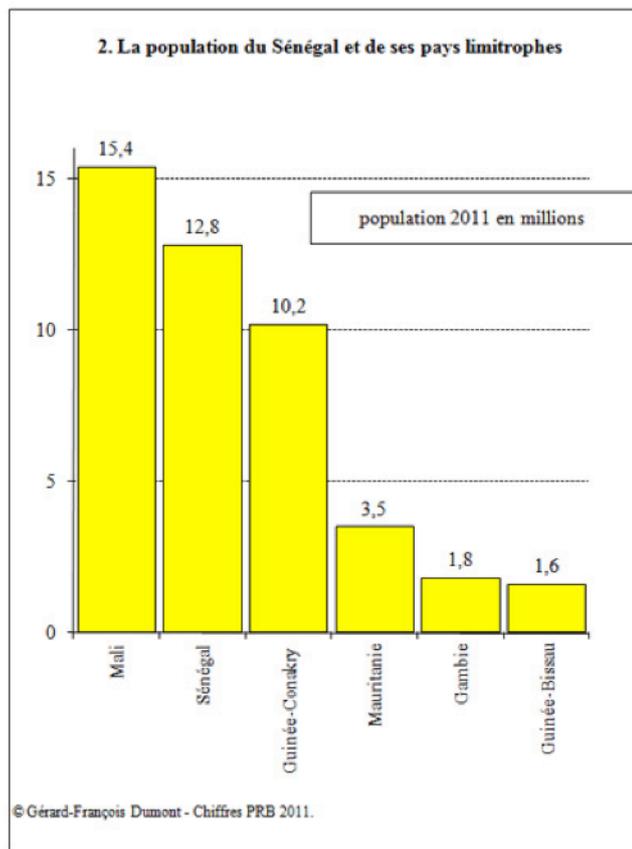
Cette fonction régionale se trouve accrue au regard de l'armature urbaine régionale. En effet, Dakar n'est pas seulement la grande ville nationale, mais la plus grande agglomération régionale. Bamako, au Mali, compte 1,7 million d'habitants (en 2010), comme Conakry, et Nouakchott en Mauritanie moins de 1 million. En considérant l'ensemble de l'Afrique occidentale [12], à l'exception des villes de Lagos et de Kano au Nigeria, seule Abidjan apparaît plus peuplée avec près de 4,8 millions d'habitants, sachant que son peuplement s'est accentué avec le conflit civil qui s'est aggravé en 2002.

Le Sénégal, malgré un peuplement relativement faible en Afrique comme dans le monde, bénéficie en partie de

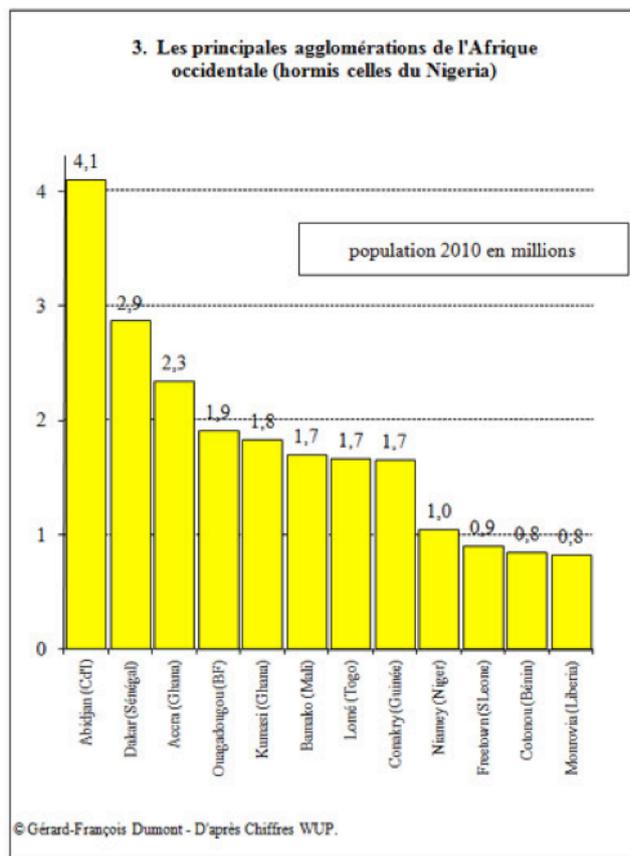
l'un des « lois de la géopolitique des populations » [13], la « loi du nombre », par un poids démographique significatif par rapport à ses pays voisins et plus encore par l'importance démographique de sa capitale politique et économique.

Les aspects démographiques de la géopolitique appellent également un examen de la composition humaine du Sénégal et du rôle de sa diaspora, aspects que nous examinerons plus loin, après avoir analysé la question de la stabilité politique.

2. La population du Sénégal et de ses pays limitrophes



3. Les principales agglomérations de l'Afrique occidentale (hormis celles du Nigeria)



[2] Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », Population & Avenir, n° 701, novembre-décembre 2011, population-demographie.org/revue03.htm

[3] Selon les données de la Direction des prévisions et de la statistique (DPS) et le Ministère des Sénégalais de l'étranger. Cf. également Dumont, Gérard-François, Seydou Kanté « L'émigration sénégalaise : autant Sud-Sud que Sud-Nord », dans : Moriniaux, Vincent (direction), Les mobilités, Paris, Sedes, 2010.

[4] Exceptée la vallée du fleuve Sénégal.

[5] Onchocercose, trypanosomiase...

[6] Liée aux conditions de vie difficiles dans le monde rural ainsi qu'aux sécheresses répétitives (en 1974 et en 1983 par exemple). Rappelons que c'est à tort que la mauvaise habitude a été prise de parler « d'exode rural », alors qu'il convient d'utiliser l'expression « émigration rurale » pour désigner l'émigration liée à des changements structurels dans la productivité agricole. Cf. Wackermann, Gabriel (direction), Dictionnaire de Géographie, Paris, Ellipses, 2005.

[7] Chiffres WUP.

[8] Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint Louis, Louga...

[9] 6,6 enfants par femme en 1988.

[10] Sardon, Jean-Paul, *op. cit.*

[11] Cf. une analyse toujours d'actualité : Amat-Roze, Jeanne-Marie, Dumont, Gérard-François, «Le Sida et l'avenir de l'Afrique», Ethique, 1994, n° 12, population-demographie.org/revue05.htm. Les données 2007/2008 du PRB indiquent 1% des 15-49 ans atteint du Sida au Sénégal contre 3,9% en Côte d'Ivoire, 3,1% au Nigeria, 1,6% en Guinée ou 7,4% au Kenya.

[12] Selon le découpage géographique de l'ONU, « La population des continents et des États », Population & Avenir, n° 690, novembre-décembre 2008, population-demographie.org

[13] Dumont, Gérard-François, Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations, Paris, Ellipses, 2007.

L'AN 03 DE L'ALTERNANCE RUPTURE OU CONTINUITE ?



Ibrahima HAÏDARA

Consultant et manager en communication et relation publiques Journaliste/Blogueur

03 ans après l'alternance du 25mars 2012, les Sénégalais impatientent toujours de voir la réalisation des engagements électoraux et la relance des activités économiques, marquant enfin la rupture tant attendue.

n effet, dans ce contexte de crise médiatico-politico-judiciaire, de chape d'ennui, de regret, avec le triptyque infernal à savoir la pauvreté, la précarité et le chômage (surtout des jeunes) sur fond d'inégalités et urgences sociales, qui planent de plus en plus sur le pays, suscitant beaucoup de désespoirs chez des populations qui aspiraient au changement.

Les populations attendent des autorités de s'attaquer de façon structurée à la pauvreté, au problème de manque : accès à l'eau, l'électricité, la santé... aux causes profondes pour en finir avec la crise généralisée car le mal est profond.

Par ailleurs 65% des sénégalais vivent en dessous du seuil de la pauvreté, dans le « développement du sous-développement » où le secteur privé secteur de la croissance est en

agonie avec un faible taux de crédit de 39% qui en vue d'une relance de la croissance économique doit être revue à la hausse. Ainsi donc, il devient aujourd'hui plus que jamais une impérieuse nécessité de participer à l'émergence d'une nouvelle classe politique et surtout d'une exigence citoyenne d'intégrité.

La liberté d'expression, d'opinion, de s'associer, baromètre fondamental en matière de démocratie, est bâillonnée et on aurait dit la fin de Glasnost (transparence, et donc l'éphémère liberté de l'information voulue par Mikhaïl Gorbatchev) marquant le basculement vers une presse russe muselée et l'instauration d'une culture de silence et de la peur.

Au regard du déroulement des événements sur la scène politique au Sénégal en campagne électorale

permanente qui pollue et obs-true l'horizon. Pis, nous assistons bouche bée à une augmentation de la précarité des précaires, des dérèglements sur fond d'urgences sociales relatives aux conditions de vie et aux déséquilibres économiques, sociaux, politiques, moraux sans oublier la crise scolaire, les âpres disputes de positionnement ou d'accaparement des sinécures en vue des élections futures à travers une mauvaise communication sur l'agenda et une overdose de communication sur les réalisations du gouvernement.

Le véritable débat qui vaille aujourd'hui, la seule alternative à la pauvreté, au chômage surtout des jeunes, à la décadence du tissu industriel... ; en dépit de la reddition des comptes aux allures de chasse aux sorcières, de règlements de comptes politiques, de prédominance de la carte du parti au détriment des compétences ; c'est la relance de l'activité économique, l'indépendance économique, le patriotisme économique

en construisant ici et maintenant une révolution alternative et émergente qui n'a pas besoin de piller, de faire dans l'outrance des discours politiques permanents mais d'une vraie volonté politique, de vraie rupture pour se réaliser.

Quand-t-à l'opposition au-delà d'être républicaine, elle doit nous proposer en bonne démocrate, comme alternative, un projet de société crédible au peuple et éviter ce ressentiment qui est pour tout ce qui est contre et contre tout ce qui est pour.

Au demeurant Julius Cesare dans la Rome antique avait compris que pour plaire au peuple il faut du pain et des jeux à l'image du colisée, du forum et des conquêtes, pour l'instant l'empereur pardon le Président Maky Sall offre au peuple sénégalais de beaux jeux à l'image de la semaine nationale de la jeunesse (à quel coût), de grosses affiches de lutte qui continuent d'être au menu du débat quotidien, une subtilité pour maintenir le peuple dans le sensationnel et le superficiel.

En définitive dans le souci de rompre d'avec la continuité et marquer de façon indélébile la rupture tant chantée, nous devons bouleverser notre mode de penser avec comme l'a suggéré Amin Maa-louf « une nouvelle vision politique de l'économie, du travail, de la consommation, de la science, de la culture, de la technologie, de l'identité, de la religion de l'histoire, une vision enfin adulte de ce que nous sommes ».

LES FACTEURS IDENTITAIRES DANS LES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

RESUME

Plusieurs types de conflits se sont succédé avec de nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux. Les facteurs des conflits sont souvent liés à des revendications identitaires et religieuses, à l'accès aux ressources — foncier, eau, richesses naturelles —, à l'autonomie politique et territoriale — indépendance, sécession, démocratisation. Depuis les indépendances, les conflits ont affecté plus de 61 % de la population africaine. Parmi ceux-ci, au moins 26 sont répertoriés comme étant à haute intensité à cause de l'ampleur des violences occasionnées : conflit des Grands Lacs, de la Côte d'Ivoire, de la RDC, du Soudan, du Liberia, du Nord Mali, le génocide rwandais, les conflits religieux au Nigeria...

L'ethnicité et la religion occupent une place importante ; leur instrumentalisation est un facteur stratégique d'activation des revendications à des fins politique, économique, foncière ou encore sociale. Le caractère ethnique à lui seul est présent dans 40 % des conflits. Aux groupes ethniques, tendent à se substituer des mouvements politiques et des rebellions. Les ramifications politiques, économiques et géopolitiques dont ils peuvent faire l'objet créent des enchevêtrements des facteurs de conflits. Dans celui du Soudan, S. Aquin et P. Labaune (2009, p.97) parlent de « conflit civil qui s'abreuve de pétrole » avec le jeu de grandes puissances: États-Unis, Russie, France, Chine et Inde.

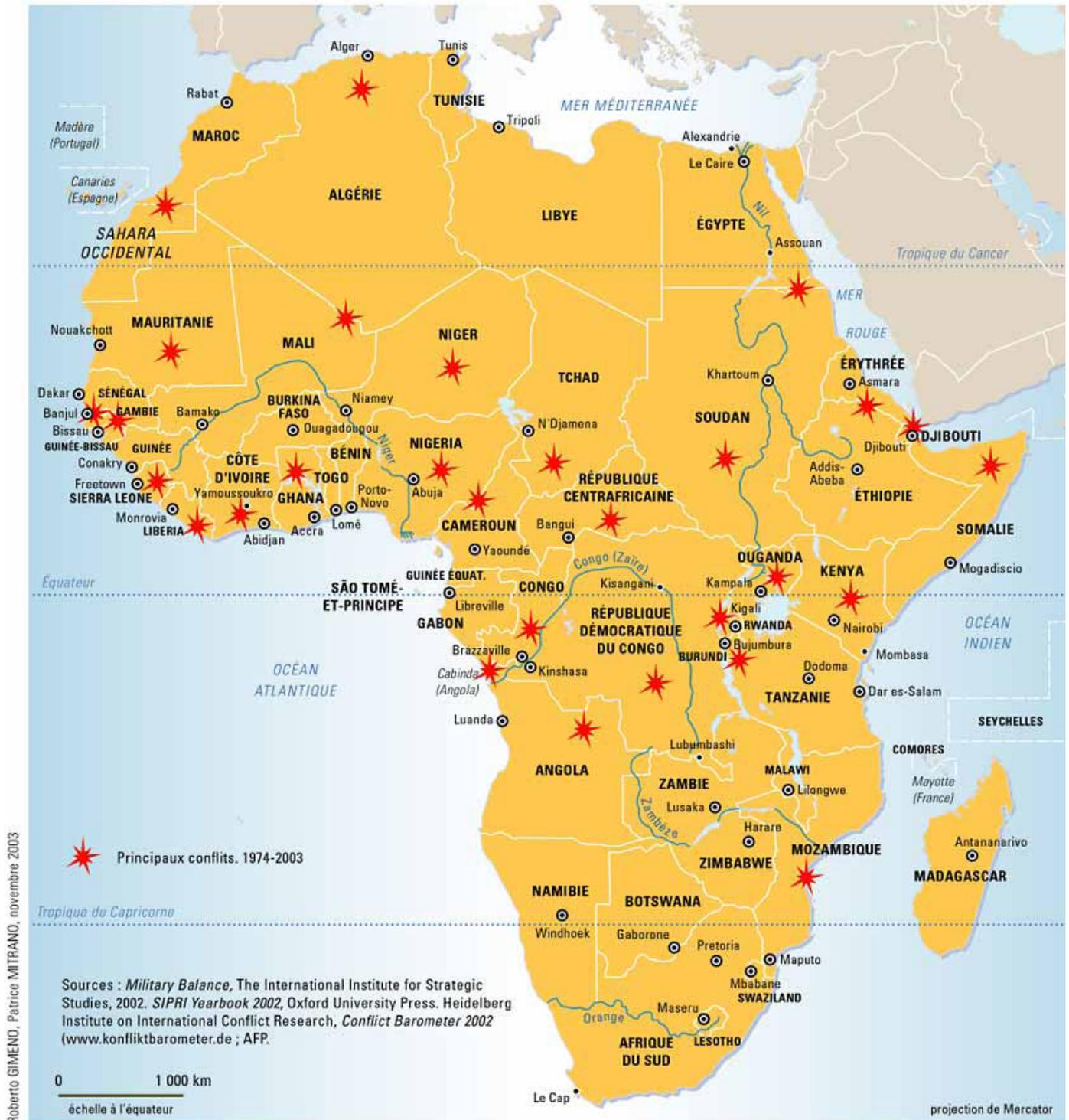
En Afrique subsaharienne et comme dans le reste de l'Afrique, le poids de la colonisation, la faillite générale du cadre étatique hérité, le rôle des idéologies et des discours, la répartition des ressources et des hommes ont créé une crispation des identités. Tantôt, le facteur identitaire est, en lui-même, un facteur de conflit, tantôt, il est un facteur d'aggravation des conflits ou encore les deux à la fois. Par ailleurs, la faiblesse des États, le manque de moyens techniques et économiques associé à une forte circulation des armes ont été propices, ces dernières années, à l'ouverture et à la réouverture de fronts de conflit avec une forte implication identitaire. En effet, les formes de conflit évoluent. De plus en plus, la radicalisation et les mouvements islamiques s'immiscent dans les revendications politico-territoriales. Ils donnent un nouveau visage aux conflits qui apparaissent désormais comme des conflits de revendications politico-territoriales ou identitaires sur fond de radicalisation religieuse : **c'est le cas du conflit actuel au nord du Mali et en Centrafrique.**



**Dr. Christian
Thierry MANGA**

est Chercheur associé au LADYSS, UMR 7533 CNRS
Ingénieur SIG et méthodologie à ARVALIS
Consultant auto-entrepreneur en géodésionnel

L'Afrique : un continent dévasté par les conflits



© *Questions internationales*, numéro 5, La Documentation française, Paris, janvier-février 2004.
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/revues/qi/sommaires/5/sommaire5.shtml>

Introduction

L'Afrique subsaharienne est la partie de l'Afrique située au sud du Sahara. Elle englobe 4 sous-régions — l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale, l'Afrique Australe. Elle est composée de 48 pays répartis sur un territoire de 24265 km². [1] Sa population est estimée à 910, 4 millions en 2012. [2]

Du point de vue sécurité, elle est une zone très instable avec des foyers de conflits disséminés un peu partout. La région des Grands Lacs, le Golfe de Guinée, la Corne de L'Afrique, le Sahel, des pays comme le Kenya, la République Démocratique du Congo, le Nigéria, le Soudan... font partie des principaux foyers actifs du fait de la récurrence des conflits. C'est dans cette partie de l'Afrique que l'on enregistre les conflits les plus longs du monde à l'exemple de celui de la Casamance qui a déjà plus de 30 ans.

Chaque année, le continent enregistre en moyenne deux nouveaux conflits. Ils se manifestent sous des formes variées : rébellion, guérilla, guerre civile, conflit interétatique, ethnique, religieux, politique, éco-

nomique, etc. Si les causes sont multiples et complexes, elles ne cessent de se renouveler avec de nouveaux enjeux politiques, économiques, sociaux et religieux.

En Afrique subsaharienne, les origines des conflits identitaires sont multiples. L'une des caractéristiques, c'est le fait qu'ils sont associés à toutes sortes de revendications. Dans des sociétés où l'identité ethnique est encore très forte, son instrumentalisation est un facteur stratégique d'activation des revendications à des fins politiques, économiques, foncières ou encore sociales. En effet, le recours au critère ethnique en tant que stratégie de pouvoir offre une nouvelle source de légitimité là où le nationalisme et l'idéologie politique ont échoué (J. Ch. Porteous, 2003, pp. 307-320). Il est présent dans plus de 40 % des conflits que connaît l'Afrique. Depuis le début des indépendances, on estime que le quart des pays africains a déjà été touché par un conflit ethnique ou religieux. On a encore en mémoire le génocide rwandais de 1994 qui a fait autour de 800000 morts [3]

ou encore les affrontements de janvier à mars 2000 entre Bahema et Balendu dans la région de l'Ituri (République Démocratique du Congo) qui ont

fait plus de 5000 victimes.[4]

Certains de ces conflits sont particulièrement longs comme ceux du Ghana, qui ont duré 15 ans, de 1979 à 1994. [5]

Dans les dix dernières années, un conflit sur trois a associé de manière directe ou indirecte l'appartenance ethnique ou religieuse à d'autres facteurs. Ils sont parmi les plus violents et les plus complexes à cerner.

Le constat qui se dégage, et qui est, sans doute, commun aux différents types de conflits, est la prééminence du facteur identitaire. Celle-ci mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'analyse de plus près. Pourquoi cette forte implication du facteur identitaire — ethnique et/ou religieux — dans les conflits en Afrique subsaharienne ? Comment l'interpréter ? Quel risque pour la sécurité intérieure ? Autant de questions qui restent en suspens auxquelles nous allons essayer de répondre.

Ce travail est structuré en trois parties :

- la première met en évidence le poids de la colonisation et les conflits interethniques ;
- la deuxième, l'instrumentalisation de l'émiettement ethnique ;
- la troisième, les conflictualités religieuses notamment la montée des mouvements extrémistes islamiques.

[1] Source : Banque mondiale, <http://siteresources.worldbank.org/NEWSFRENCH/Resources/migration08-AFR.pdf> (consulté le 06 septembre 2012).

[2] Source : données de la Banque mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/region/SSA> (consulté le 06 septembre 2012).

[3] Source : ONU, Conseil de sécurité, Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'organisation des nations unies lors du génocide de 1994 au Rwanda, 15 décembre 1999 (lettre S/1999/1257).

[4] Source : Ambroise Bulambo Katambu, Mourir au Kivu, du génocide Tutsi, Aux massacres dans l'Est du Congo-RDC, Kinshasa 1/RDC-Paris, les Éditions du Trottoir-L'Harmattan, 2001, p. 88

[5] Pour faire accepter son gouvernement unipartite par référendum, le gouvernement militaire du général I.K. Acheampong sollicite le soutien des hommes politiques du Nord. En échange de ce soutien, il décide en 1979 de transférer le contrôle exclusif de toutes les terres du Nord du pays à quatre des dix-sept groupes ethniques qui vivaient dans la région. Cette décision déclenche des conflits entre communautés ethniques du Nord du Pays pour le contrôle des terres et de la chefferie ; ils vont durer jusqu'en 1994-1995. Pendant cette période, pas moins de 26 conflits vont être enregistrés. Le plus important est celui de la guerre civile de 1994-1995 qui a fait près de 2000 morts. (Voir Clément Mweyang Aapengnuo, La mauvaise interprétation des conflits ethniques en Afrique, Bulletin de la Sécurité Africaine, N° 4/ Mai 2010 (consulté le 23 août 2012).

Le poids de la colonisation et les conflits interethniques

On peut commencer cette étude en s'interrogeant sur la place qu'occupe le facteur identitaire dans la société africaine. Pourquoi le facteur ethnique et la religion occupent-ils une place aussi importante dans les sociétés africaines ? Sans doute à cause de la pauvreté et de la prégnance des valeurs sociales et de solidarité qui irriguent ces sociétés. En Afrique, la famille, l'ethnie et la religion offrent une certaine sécurisation et une protection qui font d'elles des référents sociaux. Elles jouent le rôle social que devrait jouer l'État et ses institutions.

La plupart des conflits interethniques en Afrique subsaharienne sont dus aux rivalités pour le contrôle des ressources (terres, pâturages, ressources naturelles, eaux...), aux contestations politiques et aux discriminations dont sont victimes certaines ethnies. Dans la plupart des cas, plusieurs facteurs s'imbriquent, s'influençant mutuellement. Pour ce qui est des discriminations, leurs origines peuvent remonter à très loin, notamment à l'époque de la colonisation et même bien avant. La spécialisation des activités professionnelles et l'accès à certains privilèges selon la classe sociale, l'appartenance ethnique et géographique, instaurés par les sociétés traditionnelles et repris sous une autre forme par le colonisateur et les premiers gouvernements des indépendances ont créé une subdivision sociale et territoriale de type vertical qui a opprimé certains peuples. Cette subdivision a écarté des groupes entiers d'ethnies en aporie des libertés individuelles, de la justice et de la démocratie sociale. Dans les États du Golfe de Guinée, les ethnies du Sud fournissaient les agents de l'Administration coloniale ; celles du Nord, plus éloignées des capitales et du pouvoir colonial, les auxiliaires des forces de l'ordre (Ch. Zorgbibe, 2009, p. 26). Cette subdivision sociale et territoriale était présente dans la plupart des colonies notamment au Rwanda et au Soudan, où elle était particulièrement forte.

Au lendemain des indépendances, la plupart des groupes ethniques privilégiés se sont retrouvés avec la complexité de l'ex-colonisateur à gérer les postes stratégiques du pouvoir perpétuant ainsi cette fracture sociale et territoriale qui est ressentie par les groupes opprimés comme une injustice. En réaction à leur mise à l'écart, certains groupes ethniques ont réussi à créer un contre-pouvoir en contrôlant des secteurs stratégiques comme le secteur économique ou militaire sur lesquels ils vont s'appuyer pour conquérir le pouvoir politique ; ce fut le cas des Peuls en Guinée à la mort du dictateur Ahmed Sékou Touré, premier Président de la Guinée de 1958-1984.^[6]

Dans la plupart des cas, l'accumulation des frustrations dans ce type de gestion clanique, de préférence géographique et ethnique, finit par engendrer des conflits.

L'origine de la mécanique génocidaire du Rwanda trouve sa source dans cette construction des perceptions sociales et ethniques instrumentalisées par le colonisateur belge. Comme le souligne le rapport Quilès,

Durant la colonisation allemande, puis belge, l'imaginaire racial qui sous-tend l'histoire mythique propagée par les colonisateurs va profondément s'ancrer dans la société rwandaise. Il constitue l'élément structurant de l'organisation sociale et politique mise en place dans les années vingt et trente : « le travail de redéfinition des équilibres sociopolitiques des deux royaumes du Rwanda-Urundi opéré par la colonisation a consisté, dans un premier temps, à consolider et figer des hiérarchies sociales et économiques, jusque-là largement différenciées, voire fluides, autour du seul critère d'identification "ethnique" puis, dans un second temps, à le re-

produire au niveau des nouvelles positions sociales mises en place par la société coloniale ».^[7]

(Assemblée Nationale, Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994), Rapport n° 1271, 15 décembre 1998, p.40).

Le mythe de la supériorité intellectuelle des Tutsis qui a été véhiculé jusqu'à la fin des années 50 a engendré de grandes frustrations chez les Hutus. Celles-ci intériorisées depuis des générations vont resurgir avec la révolution sociale de 1959 qui a conduit à l'indépendance du Rwanda et à la prise du pouvoir par les Hutus. Le retournement politique des Hutus est drastique comme le montrent la constitution de la première République rwandaise, une république mono-ethnique hutu, et la fuite des milliers de Tutsis vers l'Ouganda, la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) et le Burundi. En 1990, la contre-offensive orchestrée par le FPR (front populaire rwandais), et menée par la diaspora tutsie qui n'a jamais caché son intention de conquérir le Rwanda déclenche à nouveau des affrontements. L'explosion de cette haine entre les ethnies conduit en 1994 à l'un des plus grands génocides en Afrique. Il se solde par le massacre de plus d'un million de la minorité tutsie par la majorité hutue. Par ailleurs, l'intervention des États déjà unifiés (Zaïre, Tanzanie avec Paul Kagamé) dans le conflit attise le brasier ethnique.

Bien que les subdivisions sociales et territoriales héritées aient été à l'origine de conflits interethniques graves, elles sont le plus souvent adoucies par d'autres facteurs créant ainsi une « externalisation » du conflit. C'est ce qui s'est passé avec l'extension du conflit rwandais dans les pays frontaliers. En effet, les conflits successifs qui embrasent la région des Grands

Lacs à partir des années 1996, intègrent des rivalités interethniques dont certaines ont les germes du conflit rwandais. Quatre pays frontaliers dont le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo sont principalement touchés à cause de :

- la diffusion des forces antagonistes dans les pays frontaliers de migration ;
- la pression démographique due au déferlement des vagues successives de réfugiés ;
- au jeu stratégique de soutien pour des enjeux politiques et économiques.

La province du Kivu, au carrefour des migrations transfrontalières, a centralisé toute cette problématique d'externalisation des conflits interethniques de la région des Grands Lacs. Déjà en 1995, le problème interethnique rwandais refait surface dans cette région de la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) avec la remise en cause de la nationalité des ethnies originaires du Rwanda dont les Banyarwanda et les Banyamulenge. Plus la pression démographique augmentait avec les migrations frontalières et les vagues de réfugiés, plus la cohabitation entre les ethnies devenait incertaine.

Dans le cas du Soudan, la politique coloniale britannique, « closed districts », et celle des différents gouvernements ont marginalisé les ethnies du Sud au profit de celles du Nord. Elles ont créé une frontière sociale et culturelle

visible sur laquelle vont s'appuyer les mouvements séparatistes du Sud. Cette instrumentalisation de l'identité ethnique et religieuse a très vite dépassé le cadre local et national pour s'étendre dans l'ensemble des États frontaliers créant ainsi une régionalisation du conflit dans cette partie de l'Afrique.

Les nombreux conflits de l'Afrique des Grands Lacs et du Golfe de Guinée s'inscrivent, au demeurant, dans ces rivalités interethniques ou géographiques perpétuées depuis des générations et entretenues par les dictatures et les mouvements rebelles issus de la décolonisation. Aux groupes ethniques et aux clans, tendent à se substituer des mouvements politiques et de rébellions qui contestent la légitimité des États souvent déliquescents ou qui luttent pour le contrôle des ressources (ressources minières et pétrolières). C'est le cas par exemple en Centrafrique dans la région de Bria, où s'affrontent depuis maintenant plusieurs années le CPJP (combattants de la convention des patriotes pour la justice et la paix) et l'UFDR (union des forces démocratiques pour le rassemblement). En effet, le CPJP et l'UFDR sont en réalité deux mouvements d'ex-rebelles composés en majorité de deux groupes ethniques rivaux qui chercheraient à contrôler les ressources de diamant. Le CPJP est composé en majorité de l'ethnie Rounga et l'UFDR en majorité de l'ethnie Goula. Leur affrontement de septembre 2011 a fait plus de

30 morts. L'histoire politique de la République de Centrafrique peut se résumer à des affrontements de groupes ethniques se disputant le pouvoir depuis l'indépendance. Aujourd'hui, ils se sont complexifiés avec un nouveau conflit religieux intercommunautaire qui oppose les milices musulmanes de la «Séléka» aux «Anti-Balaka» (milices d'auto-défense chrétienne).

Au regard du poids de la colonisation dans les conflits interethniques, les formes de gouvernance de l'administration coloniale sont les premiers facteurs mis en cause. L'ethnicisation et la territorialisation des structures sociales héritées ont créé une crispation des identités que l'on retrouve dans les conflits interethniques.

L'implication directe des méfaits de la colonisation dans les conflits interethniques s'est fortement amenuisée avec le temps. Les conflits interethniques actuels sont davantage l'effet d'une compétition autour des ressources notamment celles minières, de l'eau et du foncier ; ils se sont intensifiés avec les aléas climatiques et la sécheresse. En revanche, les séquelles des méfaits de la colonisation perdurent, intériorisées dans des sociétés méfiantes qui ont appris à se défendre en se repliant sur elles-mêmes. Elles ressortent, ravivées sur d'autres types de conflits.

[6] Le président Ahmed Sékou Touré était connu, entre autre, pour son oppression (persécutions, exécutions et discours anti-peuls) envers l'ethnie peul qu'il jugeait «antipatriote, traître et raciste». Ses discours sur le racisme peul étaient particulièrement violents. Voir à ce sujet les discours de Sékou Touré du 9, 22 et 27 août 1976 sur le complot et le racisme peul (les archives d'Horoya, No. 2232 édition spéciale du 21 août 1976, no. 2237 du 29 août — 4 septembre 1976. p. 8-43, n° 2238 du 5 au 11 septembre 1976).

[7] Selon ce rapport, le processus de rigidification de la société rwandaise illustre parfaitement l'interaction entre histoire et historiographie : c'est essentiellement au nom de la coutume que l'on prétend restaurer, qu'« une dichotomie rigide entre « seigneurs tutsis » et « serfs hutus » tend à prendre corps dans la vie sociale ». Cette dichotomie n'existait pas auparavant puisqu'un Hutu qui possédait plusieurs têtes de bétail pouvait, de ce fait, être « tutsifié », de même que pouvaient se produire des phénomènes de « détutsification ».

Plus encore, l'ethnicisation de la société rwandaise, fruit d'une construction politique et institutionnelle élaborée par la puissance coloniale, est intériorisée par les Rwandais eux-mêmes : chez les uns, elle développe un complexe de supériorité alors que, chez les autres, un puissant sentiment de rancœur et de haine s'installe. Il est symptomatique de constater à cet égard que l'élite hutue qui émerge dans les années cinquante développe un discours qui se situe totalement dans la ligne de ce que Mme Claudine Vidal qualifie dans ses écrits d'« histoire ressentiment ». Cf. Assemblée Nationale, Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994), Rapport n° 1271, Mission d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées et de la commission des affaires étrangères, sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994, 15 décembre 1998, p.40.

Tableau 1 : des exemples de conflits ethniques majeurs

Pays	Ethnies opposées		Année	Motif du conflit
Rwanda	Hutus	Tutsis	1994	Politique/ conquête du Pouvoir
Côte d'Ivoire	Peuples du sud considérés comme autochtones (Bétés, Baoulés...)	Peuples du Nord (Dioulas...)	2010 - 2011	Politique et foncier
Centre Afrique	Sara et Kaba Rounga	Yakomas, Banziri Goula	2011	Contrôle des ressources minières (Diamant)
Congo	Kongos	Mbochis	1959 1997	Politique
Ghana	Ethnies du Nord, chefferies	Ethnies du Nord, chefferies	1979 - 1994	Politique et foncier
RDC	Bahema	Balendu	2000	Foncier, territoires
Guinée	les Guerzé (chrétiens ou animistes)	Konianié (musulmans)	1991 - 2013	Représailles

II- L'instrumentalisation de l'émiettement ethnique dans les crises politiques et conflits séparatistes

- L'instrumentalisation de l'émiettement ethnique dans les crises politiques

Le continent africain a été fortement secoué par de multiples crises politiques qui ont fragilisé les États. Les luttes pour le pouvoir se sont faites au détriment de l'idéal démocratique, conception universaliste. La politisation des appartenances et des origines identitaires a souvent été utilisée pour pérenniser le pouvoir. Dans les États despotiques, le premier cercle du pouvoir est constitué des proches des dirigeants qui occupent les postes stratégiques. Cette gestion clientéliste, fortement clanique met au cœur des stratégies politiques, les groupes ethniques, religieux et d'origine. Pour les acteurs politiques qui appartiennent à ces groupes, ils constituent des enjeux électoraux et de soutiens, de potentiels réservoirs électoraux aux allé-

geances communautaires fortes. La mauvaise gestion politique du multiculturalisme est à l'origine de l'institutionnalisation des différences ethniques. Celle-ci, lorsqu'elle est extrême aboutit à des formes de gouvernance que Fred RENO (1995, p.12) qualifie de « *l'ethnie État* » (domination de la sphère politico-administrative par une ethnie) et « *l'État ethnique* » (dont la régulation dépend de l'équilibre des ressources allouées aux ethnies » [8]

La référence à l'origine, à l'ethnie et à la religion peut être explosive lorsqu'elle est politisée. Dans les crises politiques, le recours à l'« *ethnic politics* » [9]

est souvent générateur de «cross-ethnic mobilization» source de conflit. Les différents conflits du Rwanda, de la Côte d'Ivoire,

de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo, du Libéria, de la Guinée, de l'Angola en sont de parfaites illustrations. En effet, dans certaines crises politiques de l'Afrique subsaharienne, il existe un lien étroit entre violences politiques et identité régionale et ethnique. Par exemple, le massacre de Youpougon en 2011, dans la crise ivoirienne a tous les aspects d'un massacre orchestré contre les populations originaires du Nord du pays.

[8] L'auteur précise que la première forme se confond souvent avec des régimes autoritaires et totalitaires. Fondés sur des allégeances socio-ethniques, les gouvernements doivent leur maintien à la répression plus ou moins systématique d'une opposition qui tend, par la force des choses, à s'identifier à une communauté ethnique.

En revanche, la seconde pourrait caractériser le cas des sociétés pluri-ethniques où la créolisation n'a pas encore réduit l'ethnie à une composante culturelle de l'identité nationale.

[9] Cf. Michael A. Cohen, Urban policy and political conflict in Africa. A study of the Ivory Coast, Chicago, The University of Chicago Press, 1974.

L'instrumentalisation de l'ethnie ou de la religion est très présente dans les conflits politico-militaires à l'exemple de celui de la Côte d'Ivoire, où le concept d'ivoirité a été utilisé à des fins politiques. Instrumentalisé dans ce qui était au départ qu'une simple crise politique, le concept d'ivoirité va créer une xénophobie sur les ethnies du Nord considérées comme étrangères et musulmanes. La réforme de 1998 de la propriété foncière qui donne droit à la terre qu'aux seuls Ivoiriens de souche va être l'épée de Damoclès supplémentaire à cette instrumentalisation des origines. La mutinerie des ethnies du Nord, les conflits entre les Sénoufo et les Malinké du Nord, les Bété et les Baoulé du Sud, les Guéré et les Mossi entre autres sont les conséquences de cette instrumentalisation des origines. Le patronyme et l'ascendance deviennent dès lors des repères d'identification et d'appartenance nationale et locale créant ainsi une exclusion politico-sociale d'une frange de la population, dont des ethnies entières allogènes originaires pour la plupart des pays voisins : Burkina-Faso, Guinée, Ghana, Mali. Cette situation aggrave la crise politico-administrative et divise le pays en deux camps qui s'affrontent : le Nord fidèle aux idéologies d'ouverture et d'intégration d'Houphouët Boigny contrôlé par les forces rebelles, le FAFN (forces armées des forces nouvelles) et le Sud plutôt conservateur et nationaliste favorable au gouvernement du Président Laurent Gbagbo, soutenu par le FANCI (forces armées nationales de la Côte d'Ivoire) et les « *jeunes patriotes* ». Au conflit politico-administratif,

s'enchevêtrent désormais des conflits identitaires et fonciers qui plongent la Côte d'Ivoire dans une crise sans précédent qui durera 10 ans, de 2002 à 2011. C'est d'ailleurs ce que révèle la commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire qui souligne dans son rapport A/HRC/17/48 (Advance Unedited Version) que :

La caractéristique ethnique, politique ou religieuse des personnes visées était plus ou moins mise en exergue par les responsables des violations. [...] Il y a une perception générale qu'ethnie et appartenance politique sont intimement liées. Ainsi, les personnes originaires des pays voisins, et les Ivoiriens des ethnies malinké, dioula, sénoufo sont perçus comme appuyant le RDR d'Alassane Ouattara ; les Guérés, Bétés, sont perçus comme appuyant le LMP de l'ancien Président Gbagbo. [11]

Cette crise a fait d'énormes dégâts matériels et humains difficiles à chiffrer auxquels il faut ajouter la fracture sociale et les mauvaises conséquences sur l'économie du pays. Selon le même rapport A/HRC/17/48 (Advance Unedited Version), évoqué ci-dessus, 700000 personnes ont dû fuir leur domicile en raison des affrontements, du climat général de violence ou des persécutions dont elles ont fait l'objet, et 3000 personnes au moins auraient été tuées. Mais ce qui interpelle le plus dans ce conflit, ce sont les atrocités commises. Elles rappellent les mêmes méthodes utilisées dans les conflits antérieurs les plus sanglants de l'Afrique comme ceux du Rwanda, du Libéria, de l'Angola, du Soudan où

il était parfois question d'épuration ethnique : exécution massive, mutinerie, viol, torture, recrutement de milices... Contrairement à ce qui c'est passé au Rwanda où une propagande criminelle avait préparé les esprits au massacre (radio des mille collines), il n'y a pas eu dans la presse ou la radio ivoirienne de préparation intensive, mais la campagne présidentielle opposant Gbagbo à Ouattara a été d'une grande violence et surtout a concerné toute la population ivoirienne sans que des médiateurs des deux parties aient pu apaiser les craintes et les rumeurs.

- L'instrumentalisation de l'émiettement ethnique dans les conflits séparatistes

« Le séparatisme est une action par laquelle un système politique distinct du système politique de l'État, s'approprie, contrôle et gère, une portion du territoire » : c'est l'expression politique de la contestation territoriale (M.-Ch. Aquarone, 1987, p. 9). Les conflits séparatistes sont, avant tout, des conflits internes animés par une volonté de se soustraire à un État, plutôt que d'accaparer le pouvoir de celui-ci.

Depuis les indépendances des années 60, l'Afrique a connu au moins 9 conflits séparatistes graves dont plus de la moitié s'est soldée par un échec. Comparés aux autres types de conflits, ils sont quantitativement les moins importants.

[10] « Selon la loi de 1998 régissant le foncier rural, seuls l'État, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes sont admis à être propriétaires du domaine foncier rural. Devant les craintes exprimées par un grand nombre de propriétaires non ivoiriens qui cultivaient ces terres parfois depuis plusieurs générations et en particulier de l'incapacité pour leurs héritiers non ivoiriens de devenir propriétaires des terres, la loi de 1998 a été modifiée conformément à l'Accord de Linas Marcoussis par une loi en date du 14 août 2004 qui précise que les droits de propriété de terres du domaine foncier rural acquis antérieurement à 2004 sont transmissibles à leurs héritiers. Les propriétaires concernés par la dérogation devront figurer sur une liste établie par le Conseil des ministres ». M.Vitit Muntarbhorn (Pr.), Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, 17e session, présenté par le Conseil des droits de l'homme, (A/HRC/17/48) (Advance Unedited Version) 8 juin 2011, p. 9

[11] M.Vitit Muntarbhorn (Pr.), Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, Dix-septième session, présenté par le Conseil des droits de l'homme, (A/HRC/17/48) (Advance Unedited Version) 8 juin 2011, p.20 (ibid.)

Tableau 2 : principaux conflits séparatistes en Afrique.

Pays	Conflit	Protagonistes	Durée estimée	Situation actuelle
Sénégal	Casamance	MFDC/ État du Sénégal	depuis 1982, aggravation en 1990	Actif
Mali	Nord Mali	Touareg-MNLA/ État du Mali	depuis 1962, repris en 1990	Actif
Soudan	Sud Soudan	Armée de libération du Sud Soudan/ forces régulières soudanaises	au moins depuis 1956 à 2011	Abouti (partiellement)
L'Érythrée	L'Érythrée	FLE, FPLE, FPLT/ Éthiopie	de 1962 à 1991	Abouti
Nigeria	La guerre de Biafra	peuple <u>Ibos</u> / gouvernement du Nigeria	1967 à 1970	Échec
Congo	La sécession katangaise	CONAKAT-Katanga/ Gouvernement de la République du Congo (RDC)	de 1960 à 1963	Échec
Éthiopie	Ogaden	Éthiopie/Somalie	1963-1964 puis 1977-1978	Abouti
Angola	Cabinda	FLEC/ gouvernement angolais	depuis 1975	Actif

L'un des premiers facteurs à l'origine des conflits séparatistes en Afrique est sans doute la constitution des territoires des États hérités des frontières de Bismarck. Celle-ci s'est faite sans une prise en compte des configurations socio-territoriales traditionnelles. Des entités traditionnelles se sont retrouvées scindées et associées à d'autres qui n'avaient pas forcément les mêmes conceptions sociales et culturelles. Cette dissemblance entre les communautés n'a pas favorisé l'unité nationale des États. En revanche, elle a servi de levier au séparatisme. Comme le montre l'histoire de la colonisation et du partage du continent, les États africains ont hérité, après la colonisation, de territoires délimités arbitrairement, ne constituant point le socle d'une communauté historique unie dans ses origines par cette matérialisation de l'iden-

tité nationale. [12]

Les États africains naissants n'ont pu jusqu'à présent, résoudre les multiples problèmes auxquels ils sont confrontés depuis lors, du fait même de leur manque de cohésion, d'homogénéité, voire de transparence, déterminés pour une large part par leurs configurations étatiques.

Cette théorie qui incrimine l'histoire du partage de l'Afrique reste discutable et n'est certainement pas à pendre dans l'absolu pour expliquer les problèmes du séparatisme que connaît le continent. Par contre, elle a le mérite de bien montrer que la configuration des États n'a pas favorisé la construction des États-Nations.

Le véritable problème qui s'est posé

au début des indépendances est lié au fait que les premiers dirigeants se sont fortement appuyés sur leurs communautés pour contrôler et monopoliser le pouvoir. Cette gestion partisane et/ou clanique des États a trop souvent créé des frustrations et écarté des franges entières de communauté ethnique et/ou religieuse. Elle a, par ailleurs, ravivé les crispations communautaires et identitaires qui se sont révélées dans les conflits séparatistes. En effet, à défaut d'avoir pu sceller un pacte social basé sur l'appartenance étatique, les communautés lésées en sont amenées à se replier sur des repères communautaires qui ont débouché sur une quête d'autonomie et de revendication territoriale, d'où le risque d'une parcellisation du continent africain.

[12] « Aucune tradition ne l'eût enregistré comme patrimoine commun, soit en la légitimant sous forme de mythe, soit en la commémorant sous forme de légende, ou encore en la célébrant sous forme d'épopée. Et quand bien même cela était, il y eut rarement une langue locale commune, susceptible d'en imposer la conscience et la faire partager aux masses. Parce que justement entre la base et le sommet, il y a eu comme un dialogue de sourds ; les masses populaires alors ne se sont point bien reconnues dans le pouvoir politique africain, parce que nullement dépositaire de ses pratiques sociales et politiques particulières » (M. B. Ndiaye, 2003, p.7).

Le conflit de la Casamance est un exemple ; il illustre bien cet état de fait. En effet, « s'il est vrai que la problématique de la crise casamançaise trouve ses racines dans le séparatisme prôné par les dirigeants du MFDC, celui-ci par contre justifie son action par la situation sociale et politique (mécontentement et frustration) créée par les pouvoirs politiques » (B. Diallo, 2009, p. 25). Pour Jean-Claude Marut (2002, p. 279), « le mouvement séparatiste casamançais instrumentalise à la fois le mouvement social et identitaire et les rivalités internes et externes à l'égard du pouvoir sénégalais ». Les ethnies de la Casamance ont longtemps eu le sentiment d'être défavorisées par rapport à celles du Nord du pays. Ce sentiment de discrimination a débuté avec la politique coloniale française des quatre communes (Gorée, Rufisque, Saint-Louis, Dakar) qui a privilégié ces centres et par conséquent accentué l'isolement de la Casamance. Cet isolement sera social et géographique. Il sera, par ailleurs, renforcé par l'emboîtement de la Gambie qui donne des frontières physiques visibles à cette partie sud du Sénégal. S'agissant du mouvement séparatiste, en lui-même, il s'est consolidé avec l'affirmation d'identités régionales qui ont cristallisé le mécontentement. Cette affirmation se manifeste par un commun sentiment d'appartenance, qui repose sur la perception d'une différence (Jean-Claude Marut, *ibid.* p.269). [13]

Le conflit du Soudan est, sans doute, l'un des plus complexes

qui met en évidence l'instrumentalisation des identités. Il remonte à l'époque coloniale où déjà les tribus du Nord arabophones et constituées d'élites arabes étaient favorisées par rapport à celles du Sud. La domination du Nord sur le Sud fut l'œuvre de la politique d'isolement du Sud, « *closed districts* », instaurée par la Grande-Bretagne. Après la décolonisation et l'accès à l'indépendance en 1956, les ethnies du Nord prennent naturellement le pouvoir et perpétuent cette oppression en imposant l'arabisation et l'islamisation au nom de l'unité nationale. Ce que contestent celles du Sud qui demandent une meilleure équité sur le partage du pouvoir politique et des richesses. La répression envers le Sud va nourrir un sentiment anti-nordiste et déclencher en 1964 une révolution populaire. Il s'ensuit alors une succession de conflits entre les tribus du Nord progouvernementales constituées de milices et celles du Sud organisées en rébellions autour de deux mouvements principaux : le MJE (mouvement pour la justice et l'égalité) et le MLS (mouvement pour la liberté du Soudan). Dans ce conflit qui opposait le Nord et le Sud, Khartoum va instrumentaliser l'identité religieuse pour avoir le soutien des autres régions musulmanes. Le conflit prend alors une nouvelle tournure et se transforme en conflit entre musulmans et chrétiens ce qui permettra au général Omar el-Béchir d'instaurer en 1989 un régime autoritaire islamique. En qualifiant les mouvements rebelles du Sud de mouvements chrétiens, Khartoum

a réussi à créer une stratégie de discréditation et d'isolement qui s'est avérée payante lors des différents conflits de 1955 à 1972 et de 1983 à 2005. Cette stratégie lui a permis de trouver des alliés au-delà même de ses frontières. « Khartoum a, de fait, instrumentalisé des tensions ethniques déjà exacerbées par les conflits fonciers entre les pasteurs «arabes» et les agriculteurs «africains» » (Yann Bedzigui, 2008, p. 164). La contrepartie négative de cette instrumentalisation des identités est la contagion régionale du conflit par l'ingérence des alliés des différents pays frontaliers. Des deux côtés de la frontière du Soudan et du Tchad, les États s'accusent mutuellement de soutenir des mouvements rebelles hostiles à leur gouvernement.

Le conflit du Soudan considéré par certains comme une tentative de colonisation du Sud orchestrée par Khartoum, a créé une crise humanitaire sans précédent dans cette partie de l'Afrique. Les différentes répressions et oppressions menées par les *Janjawid* [14], notamment dans la récupération des terres au sud du Soudan, laissent à penser qu'on est devant un génocide ou une épuration ethnique. Si d'aucuns réfutent cette idée première de génocide et évoquent plutôt des motivations purement économiques et foncières, il n'en demeure pas moins que les dégâts humains et matériels effectués sur les ethnies sédentaires (agriculteurs) du Sud Soudan sont les mêmes que ceux d'un génocide. Selon le rapport n°2274 sur la situation au Soudan et la

[13] Le conflit de la Casamance qui dure depuis 1982 a déjà fait plusieurs milliers de victimes et de déplacés. Il a, par ailleurs, accentué l'isolement et la paupérisation de cette partie sud du Sénégal. Depuis le début du conflit, plus de 7400 réfugiés sénégalais ayant fui les violences en Casamance ont été recensés par le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) en Guinée-Bissau, près de 8000 en Gambie. Les déplacés à Ziguinchor, ville principale de Casamance, sont eux, estimés entre 20000 et 30000. Les mines antipersonnel ont fait officiellement 776 victimes. Quant au nombre de morts, la plupart des estimations le situent aujourd'hui à plusieurs milliers sans doute autour de 5000. (Source : données selon le HCR et Jean Claude Marut, *le conflit de Casamance : ce que disent les armes*, Paris, Karthala, 2010, p. 236).

[14] Les *Janjawid* sont des milices issues des tribus arabisantes du Darfour et du Tchad, plus particulièrement celles des Baggara, nomades et éleveurs de chameaux.

question du Darfour, de la Commission des Affaires étrangères, « Les témoignages de l'époque concordent et décrivent un nettoyage ethnique méthodique, pour lequel Khartoum utilise tous les moyens de terreur aveugle à sa disposition ». [15]

(S. Anquin, P. Labaune, 2009, op. cit., p. 97). L'organisation internationale OXFAM chiffre le nombre de victimes entre 1,5 million et 1,9 million de morts avec une situation humanitaire très catastrophique : 2,6 millions de personnes touchées par la famine, plus de la moitié des habitants du Sud Soudan qui ont dû quitter leur foyer, 2 millions de personnes déplacées sur Khartoum. [16] En effet, si depuis le référendum d'autodétermination du 9 au 15 janvier 2011, le Sud du Soudan a opté pour l'indépendance, cela n'a pas enrayeré pour autant les conflits interethniques. Les causes qui ont été à l'origine des conflits précédents entre le Nord et ses périphéries, se retrouvent aujourd'hui à l'identique au cœur des tensions interethniques du nouvel État Sud Soudan : celle du foncier et du pétrole. (S. Anquin, P. Labaune, 2009, op. cit.) Comme dans la plupart des pays africains, l'accès à l'indépendance n'a pas suffi à toujours calmer les tensions interethniques qui se sont souvent associées à d'autres enjeux beaucoup plus importants. Les ramifications politiques, économiques et géopolitiques dont ils peuvent faire l'objet créent des enchevêtrements des facteurs de conflits. Ils apparaissent dès lors comme des conflits interethniques sur fond de pétrole, de foncier, de richesses

minières et naturelles avec l'ingérence d'acteurs internationaux qui cherchent à protéger leurs intérêts. Dans le cas du conflit du Soudan qui s'est régionalisé dans la Corne de l'Afrique, S. Anquin et P. Labaune (2009, ibid.) parlent de « conflit civil qui s'abreuve de pétrole » avec le jeu des grandes puissances notamment des États-Unis, de la Russie, de la France et récemment de la Chine et de l'Inde. Cette formule de « conflit civil qui s'abreuve de pétrole » peut s'appliquer à la plupart des conflits que l'Afrique a connus comme ceux de l'Angola, du Liberia, du Congo, du Nigeria, du Tchad, ou encore de l'Éthiopie où il a été aussi question de contrôle des ressources naturelles.

Le conflit au Nord du Mali est aussi un autre exemple qui met en évidence l'émiettement ethnique et son instrumentalisation dans le séparatisme. Les causes profondes de ce conflit sont liées à la combinaison de plusieurs facteurs (historique, géographique, politique, culturel, économique) qui sont, par ailleurs, indissociables de l'instrumentalisation de l'émiettement ethnique et culturel entre « nomades blancs » et « sédentaires noirs ». N. Keïta (2005) souligne à ce propos que « *l'occupation coloniale créera les premières discriminations entre nomades blancs et sédentaires noirs. Les actuelles régions Nord ont souffert d'une sous-administration chronique. [...] Cette administration, géographiquement et culturellement à des années-lumière des préoccupations des habitants, se caractérisait par la séparation*

systematique des deux populations. [...] L'indépendance met en pleine lumière leur marginalisation et les fractures, qui en ont résulté, perdurent aujourd'hui ». [17]

Dans le Congo postcolonial, l'instrumentalisation de l'ethnicité s'est faite sous la forme de « négociations identitaires et jeux politiques ». Ces derniers ont été à l'origine des deux grandes crises de l'ethnicité qu'a connues le pays. Elles sont marquées par « le cycle luba, auquel a succédé, depuis la fin des années 1990, le cycle banyamulenge qui servira de prétexte à la guerre rwandaise du Congo » Isidore Ndaywel È Nziem (2007 p.475).

Un autre aspect caractéristique de ces conflits séparatistes est la prétention à vouloir faire renaître des frontières précoloniales ou coloniales comme base de légitimation du territoire revendiqué. Là encore, l'émiettement ethnique, le caractère identitaire et culturel sont souvent sollicités pour justifier l'existence d'un territoire historique. Cela a eu raison de la construction de l'État d'Érythrée qui a obtenu son indépendance par sécession de l'Éthiopie en 1993. Le FLSO (front de libération de la Somalie occidentale) puis le FNLO (front national de libération de l'Ogaden) revendiquent l'Ogaden qu'ils considèrent comme un territoire annexé par l'Éthiopie. Ils s'appuient sur l'idée d'une appartenance aux peuples somalis dis-

[15] Ce rapport précise que les moyens de terreur utilisés étaient notamment des « bombardements aériens massifs et systématiques contre les populations, - y compris des camps de déplacés -, famine, pillages organisés. S'y ajoutent les tortures, les exécutions sommaires, les viols et mutilations sexuelles systématiques, la déportation et les travaux forcés dans les fermes mécanisées, « l'enrôlement des hommes dans les milices et d'enfants chrétiens placés dans les écoles coraniques ». Les villages, les lieux de culte, - églises comme mosquées -, les cultures sont systématiquement détruits ou incendiés par une politique de terre brûlée aggravée par un blocus humanitaire, qui empêche les ONG internationales d'apporter l'assistance indispensable, notamment sanitaire, les observateurs indépendants de témoigner, voire les marchands arabes de commercer avec les insurgés ».

[16] Source : Soudan, site <http://www.tlfq.ulaval.ca/ax1/afrique/soudan.htm> (consulté le 06 juin 2011).

[17] Selon l'auteur, « la compréhension de l'irrédundantisme Touareg au Mali ne peut s'effectuer en dehors de l'éclairage des contextes colonial et de la décolonisation à savoir en marge des péripéties de la construction de l'État postcolonial et des rapports de l'État malien, d'avec non seulement, les différents groupes ethniques qui le composent, mais aussi les frontières-lignes léguées par la puissance coloniale ». (Naffet Keïta, 2005, pp. 91-121).

incts de ceux de l'Éthiopie dont les entités territoriales et linguistiques étaient clairement définies au niveau de la Corne de l'Afrique avant la colonisation. L'idée d'une unification des différents peuples somalis autour d'une entité territoriale dénommée la « Grande Somalie » avait été portée dans des mouvements comme le « pan-somalisme » qui visait l'unification de la Somalie actuelle, de la région éthiopienne de l'Ogaden, de la partie sud de Djibouti, et de la province nord-orientale du Kenya.

Dans le conflit de la Casamance, le MFDC (mouvement des forces démocratiques de Casamance) qui réclame l'autonomie de la Casamance, s'appuie sur l'argument selon lequel l'appartenance de la Casamance au Sénégal est le fait de la colonisation dont le rattachement définitif s'est fait en 1886 avec la signature d'une convention entre la France et le Portugal.

Au Cameroun, le SCNC (southern cameroon national council) revendique la sécession de l'ouest anglophone dont la réunification avec la partie francophone a été faite en 1961 pour constituer la République fédérale du Cameroun qui deviendra République unie du Cameroun en 1972, puis République du Cameroun en 1984. [18]

En Angola, le FLEC (Front de libération de l'État de Cabinda) qui demande l'indépendance du Cabinda s'appuie sur le fait que ce territoire était un protectorat portugais distinct de l'Angola qui était une colonie portugaise. Pour le FLEC, le Cabinda a été annexé par l'Angola au moment de l'indépendance en 1975, car à la base

les deux territoires n'avaient pas le même statut. Bien qu'ils soient placés sous la même administration coloniale portugaise en 1956, ils n'avaient pas les mêmes parcours historiques. Le FLEC défend l'idée selon laquelle « *le Cabinda n'a jamais fait partie intégrante de l'Angola, ni avant ni pendant, ni après le retrait du colonisateur* ». [19]

Le gouvernement en exil qu'il a formé, et les différentes attaques qui lui ont été attribuées — celle du 8 janvier 2010 de l'équipe nationale de football du Togo, qui a fait deux morts et huit blessés — prouvent qu'il est toujours actif, bien qu'il ait eu des périodes d'accalmies.

L'étude des crises politiques et des conflits séparatistes montre que l'identité a été un facteur de mobilisation. Par ailleurs, si elle est aussi utilisée pour légitimer des territoires revendiqués, cet argument paraît irrecevable du fait du multiculturalisme africain. Dans la mise en avant de territoire culturellement cohérent, les mouvements séparatistes essaient de faire renaître des territoires traditionnels précoloniaux comme si l'Afrique des terroirs était encore possible. On semble ignorer les bouleversements et les circulations culturelles qui ont irrigué les terroirs et les peuples souvent partagés entre plusieurs pays. Cette conception se fait souvent au détriment des minorités et peut constituer aussi une source de conflit latent.

Par ailleurs, il ne faut certainement pas tomber dans le piège d'un discours réducteur qui tend à voir dans l'émiettement ethnique la construction de groupes ho-

mogènes. Une telle lecture géographico-culturelle renforce les stéréotypes et fausse l'analyse. Il faut avoir plutôt à l'esprit que les territoires africains sont fortement multiculturels et que dans ce multiculturalisme, les cultures dominantes donnent souvent le ton de l'identité territoriale.



[18] Le SCNC a constitué fin 2007 son propre gouvernement en exil à Johannesburg et proclamé la création de l'État indépendant d'Ambazonie qui n'est reconnu par aucune institution.

[19] FLEC, *Histoire du Cabinda*, sur <http://www.cabinda.org/histoire.htm> (consulté le 16 juin 2011).

III- Conflictualité religieuse : montée des mouvements extrémistes religieux aux ambitions expansionnistes et annexionnistes.

« Les facteurs religieux sont parmi les plus crisogènes, car ce sont des facteurs identitaires qui peuvent opposer des ethnies ou des communautés, avec un appui extérieur, s'inscrivant ainsi dans un cadre géopolitique régional ou mondial comme le reflètent certaines zones grises sahélo-sahariennes » (A. Djimet-Baboun, 2013, p.77). Cette affirmation d'Armand Djimet-Baboun (2013) montre toute l'importance des facteurs religieux dans les conflits en Afrique Subsaharienne. Depuis les événements du 11 septembre 2002, la lutte contre le terrorisme s'est intensifiée. Cette

intensification a mis en difficulté la propagation au niveau internationale des grands mouvements islamiques comme Al-Qaïda. Le démantèlement de ces derniers, plus particulièrement leurs implantations occidentales a restructuré la configuration des réseaux de l'islam radical mondial. En effet, en marge du démantèlement des grands mouvements islamiques, il s'est développé des mouvements moins importants mais plus territorialisés et identitaires dont le salafisme noir. Celui-ci, cherche à se développer en faisant de l'Afrique subsaharienne son territoire d'an-

Au cours des 10 dernières années, l'Afrique subsaharienne a connu une hausse des conflits religieux estimée à environ 4 %. La plupart sont des conflits à basse intensité et très localisés à l'exception de ceux qui sont rattachés aux revendications politico-territoriales et aux contrôles des ressources. Plus que l'intensité des conflits c'est la montée des groupes extrémistes et leurs ambitions annexionnistes qui inquiètent.

Tableau 3 : principaux mouvements islamiques opérant en Afrique subsaharienne

Mouvements islamistes	Idéologies	Territoires d'opération
AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique)	Islamisme, Panislamisme, <u>Jihadisme</u> , <u>Salafisme</u>	Zone du Sahel et du Maghreb
MUJAO (mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest)	Islamisme, Panislamisme, <u>Jihadisme</u> , <u>Salafisme</u>	Afrique de l'Ouest, Mali
<u>Ansar Dine</u>	Islamisme, Panislamisme, <u>Jihadisme</u> , <u>Salafisme</u>	Mali
<u>Shebab ou Al-Shabbaab</u>	Islamisme, Conservatisme, Nationalisme	Corne de l'Afrique, Somalie, Kenya
<u>Boko Haram</u>	Islamisme, <u>Jihadisme</u>	Nigéria
<u>MIA (mouvement islamique de l'Azawad)</u>	Islamisme, Conservatisme, Nationalisme	Mali (région de Kidal et Ménaka)
<u>Al-Mouakkaoun Be Dam</u>	Islamisme, Panislamisme, <u>Jihadisme</u> , <u>Salafisme</u>	Sahel
<u>UTI (union des tribunaux islamiques)</u>	Islamisme, Nationalisme, <u>Jihadisme</u> ,	Somalie, Kenya

La plupart des conflits religieux font appel à d'autres acteurs extérieurs qui, souvent, profitent de la situation d'instabilité pour mettre en avant leurs propres intérêts. Leur internationalisation sur l'un de leurs aspects — causes, acteurs impliqués directement ou

indirectement dans les différentes phases du conflit ou de sa résolution — est de plus en plus notée. Elle apparaît comme un effet résultant de la mondialisation des mouvements extrémistes. Ces derniers, tout en s'internationalisant, fonctionnent avec des ra-

mifications locales et régionales autonomes. En effet, des mouvements locaux émergent un peu partout avec des ambitions locales et s'ajoutent à ceux internationaux. Ils se spécialisent sur des territoires où ils mènent l'essentiel de leurs actions. Aux ambitions

religieuses, s'ajoutent désormais des revendications politico-territoriales qui visent à l'instauration d'États islamiques. Cette tendance d'ancrage local définit par la même occasion leur cartographie qui met en évidence leur territoires d'opération.

L'absence « d'États forts » et le manque de moyens techniques et économiques ont été généralement propices à l'installation des mouvements extrémistes religieux. La plupart d'entre eux prennent naissance dans les territoires mal contrôlés et difficiles d'accès qu'ils utilisent comme QG ou base de repli de leur mouvement.

Au Mali, les gouvernements successifs n'ont pas pu circonscrire les différentes insurrections. Le coup d'État militaire de mars 2012, contre le Président Amadou Toumani Touré, a été interprété comme la résultante d'un « État défaillant ». Il a provoqué une crise de l'État et une instabilité politique qui ont aggravé celle du nationalisme. Le gouvernement en intérim, très instable, a eu du mal à assurer la sécurité intérieure du pays : légitimité souvent contestée, manque drastique de moyens matériels, financiers et humains de l'armée gouvernementale. Cette situation a fragilisé la gouvernance de l'État-nation, elle a créé un vide dans lequel se sont glissés les rébellions et les mouvements indépendantistes et islamiques.

La porosité des frontières facilite aussi l'incursion et la circulation des mouvements islamiques.

Dans des États déjà fragilisés par de multiples conflits, la radicalisation religieuse est à craindre du fait qu'elle trouve un écho favorable chez une partie de la population, déstabilisatrice de l'intégrité territoriale. Des pays comme le Nigeria, le Tchad, le Niger, la Somalie sont devenus le creuset de l'islam radical en Afrique subsaharienne. Cette situation est aggravée par le printemps arabe qui a été favorable à l'éclosion des mouvements extrémistes radicaux et à la circulation du trafic des armes au Maghreb.

Ce creuset de l'islam radical tend à progresser vers l'ouest où le Mali est leur nouveau territoire d'expression. En effet, les mouvements séparatistes « endormis » et islamiques ont profité du conflit en Libye pour se renforcer et raviver ainsi les tensions fractionnistes. Le conflit en Libye a eu des conséquences subversives sur la crise au Nord du Mali. Les ex-combattants maliens enrôlés dans ce conflit sont revenus armés et mieux expérimentés. [20] La plupart d'entre eux ont rejoint les mouvements indépendantistes et islamiques malgré la politique de dissuasion instaurée par le gouvernement malien. La diaspora touareg malienne qui a émigré en Libye entre 1980 et 1990 aurait joué un double rôle. D'une part, elle aurait constitué « le creuset dans lequel les taghelmoust (porteurs de voile) ont évolué et sur lequel ils se sont appuyés pour édifier leur identité » (N. Keïta, 2005, op.cit), celle d'une République islamique dont ils revendiquent l'indé-

pendance : République islamique de l'Azawad. D'autre part, elle aurait servi d'intermédiaire aux différents réseaux, notamment ceux islamiques agissants dans le trafic des armes de l'ancien régime libyen et l'enrôlement d'anciennes milices de ce conflit. On a aussi observé une convergence des différents mouvements islamiques régionaux partisans d'une révolution islamique mondiale ; parmi ceux-ci, les Shebab de la Somalie, l'une des fractions les plus dures et plus radicales. Le Mali est-il en train de devenir la Somalie du Sahel ? Avec la crise qui s'est aggravée, certains auteurs parlent déjà d'un début de « somalisation » du Mali dont l'intervention française a contribué fortement à son ralentissement. Même si ce terme semble encore assez fort et exagéré au vu de la situation réelle observée ces derniers temps, il est assez révélateur de la menace qui pèse sur ce pays et des conséquences qu'il peut y avoir sur la sécurité des États frontaliers et de la sous-région : Sénégal, Mauritanie, Niger...

La multiplication des conflits en Afrique favorise le développement des mouvements radicaux islamiques, plus particulièrement l'essaimage du terrorisme. Ce glissement vers des formes de lutte qui font appel à la radicalisation religieuse et à la terreur est à prendre en compte, d'autant plus que les combattants de ces mouvements radicaux islamiques sont mobiles. Cette mobilité des combattants du jihad laisse à penser que ces der-

[20] « Les ex-combattants ayant regagné le Nord du Mali sont en majorité des Maliens qui avaient été recrutés au déclenchement, mi-février, de la rébellion libyenne. Mais ces derniers seraient également accompagnés par des Libyens d'origine malienne installés de longue date en Libye et qui avaient intégré l'armée régulière de leur pays d'accueil. » Lire à ce propos l'article, le quotidien Jeune Afrique, « Mali : des ex-combattants kadafistes ont mis la main sur des armes françaises », jeuneafrique.com du 31 août 2011. Consulté le 05 octobre 2012 sur : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110831103104/>

niers s'inscrivent de plus en plus dans une stratégie d'alliance qui rendrait leurs actions plus efficaces sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne sans pour autant leur ôter leur ancrage local. Mais inversement, il faudrait analyser en profondeur ces différents mouvements qui apparaissent également divisés et peu susceptible de s'unifier rapidement.

S'il est généralement très difficile d'anticiper ces conflits, leur résolution paraît souvent plus complexe et nécessite la mise en place de mécanismes de médiation et l'intervention de plusieurs acteurs prépondérants — chefs coutumiers, chefs religieux, pouvoirs locaux, pouvoirs politiques, organisations régionales ou internationales, pays occidentaux.

La radicalisation et les mouvements islamiques s'immiscent aux revendications politico-territoriales et aux luttes pour la démocratie. Ils donnent un nouveau visage aux conflits en Afrique. Ceux-ci apparaissent comme des conflits de revendications politico-territoriales ou identitaires sous fond de radicalisation religieuse. Ils épousent des formes plurielles de plus en plus complexes avec des méthodes sophistiquées dont les conséquences sur les États et leurs populations sont désastreuses : déplacement des populations, dégâts humains importants, fuite des investisseurs, exploitation des zones de conflits, paupérisation, famine, insécurité alimentaire...

Conclusion

Les conflits en Afrique se sont caractérisés par l'imbrication de plusieurs facteurs qui ont complexifié leur résolution. M.-Ch. Aquarone (1987) accuse, pour sa part, le poids de la colonisation et de la faillite générale du cadre étatique hérité, du rôle des idéologies et des discours, de la répartition des ressources et des hommes, et du facteur ethnique, souvent considéré comme primordial. Bien qu'on décèle des similitudes dans les facteurs de conflits, chaque conflit est unique par les acteurs et les enjeux qui le constituent. En revanche, l'héritage historique et le facteur identitaire apparaissent dans nombre de conflits comme une donnée prégnante sans pour autant en donner le ton.

Le repliement sur les identités communautaires est dû, en grande partie, à l'effet d'une gestion discriminante à laquelle s'est ajouté le manque de cohésion des configurations étatiques. C'est dans l'identité que les mouvements séparatistes puisent leur force mobilisatrice. Elle apparaît comme le ciment de consolidation des communautés dissidentes.

Sur le plan géographique, elle permet de légitimer un territoire culturel sur lequel s'appuient le plus souvent les communautés dissidentes pour définir les contours physiques d'un territoire géographique revendiqué. En effet, la fragmentation sociale due à l'instrumentalisation des identités peut se transformer en séparatisme si elle arrive à se traduire territorialement et géographiquement par la délimitation de frontières physiques.

On constate aussi que les guerres civiles, les crises politiques et les conflits pour le contrôle des ressources (conflits fonciers, conflits de l'eau, conflits d'exploitation des ressources minières...) se transforment généralement en conflit de longue durée si des facteurs ethniques et religieux s'y greffent. Les conflits géopolitiques autour du pétrole sur fond ethnico-religieux entre le Nord et le Sud du Soudan ou encore ceux pour le contrôle des ressources pétrolières du Delta du Niger entre le gouvernement fédéral du Nigéria (avec l'appui des compagnies pétrolières) et les groupes ethniques Ijaw et Ogoni (avec l'appui du Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger) sont quelques exemples.

L'instrumentalisation de l'ethnicité dans les conflits en Afrique et la violence qui les accompagne ont alimenté à certains égards la thèse de leur irrationalité (J. Ch. Porteous, 2003, op.cit.). Cependant, la plupart des études démontrent qu'en général les protagonistes de ces conflits — dits irrationnels — sont animés par un sentiment d'injustice collective qui s'est pérennisé et qui justifie, par ailleurs, le désir de vengeance et de violence. En réalité, l'irrationalité qui se dégage dans ces conflits n'en est pas une, car c'est un moyen utilisé pour asseoir définitivement une domination et ce que l'on peut concevoir comme étant un ordre de justice et de droit. Recourir à la force pour se faire une justice populaire, dans des États fragiles et institutionnellement faibles, ne peut qu'alimenter la terreur et la violence. Pour J. Ch. Porteous (2003, ibid.), cela relève « d'une stratégie délibérée, et rationnelle, pour atteindre des objectifs politiques et économiques : faciliter les pillages, imposer l'esclavage, grossir les rangs des armées légales ou rebelles, faire régner la discipline parmi les combattants et les civils, s'ouvrir l'accès aux ressources naturelles et s'assurer le contrôle des infrastructures économiques ».

- **Aapengnuo Clément Mweyang**, *La mauvaise interprétation des conflits ethniques en Afrique*, Bulletin de la Sécurité Africaine, N° 4/ Mai 2010 (Consulté le 23 août 2012).
- **Anquin Serge, Labaune Patrick**: *Rapport d'information sur la situation au Soudan et la question du Darfour*, no 2274, présenté par la Commission des Affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 28 janvier 2009, p. 97.
- **Aquarone Marie-Christine**, *les frontières du refus. Six séparatismes africains*, Paris, CNRS, 1987.
- **Assemblée Nationale**, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, Rapport n° 1271, Mission d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées et de la commission des affaires étrangères, sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994, 15 décembre 1998, p. 40.
- **Banque mondiale**, <http://siteresources.worldbank.org/NEWSFRENCH/Resourcess/migration08-AFR.pdf> (consulté le 06 septembre 2012)
- **Banque mondiale**, <http://donnees.banquemondiale.org/region/SSA> (consulté le 06 septembre 2012)
- **Bedzigui Yann**, *les conflits en Afrique, une résolution improbable*, Annuaire Française des Relations Internationales (AFRI), 2008, Paris, La documentation française, 2008, p. 161-176. Site AFRI http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/11_Bedzigui_Afrique.pdf (consulté le 06 juin 2011).
- **Berghezan Georges (dir.)**, *Trafics d'armes vers l'Afrique : pleins feu sur les réseaux français et le « savoir-faire » belge*, Bruxelles, GRIP-Complexe, 2002, 176 p. (Collection les livres du GRIP, n° 261-262)
- **Berkol Ilhan**, *La conférence des Nations-Unies de juillet 2001 sur les armes légères*, Rapport du GRIP n° 2001/4, GRIP, Bruxelles, 2001.
- **Callamand Damien**, *la problématique destination et utilisation finales dans les exportations d'armement*, Rapport du GRIP n° 2008/4, Bruxelles, 2008.
- **Cohen Michael A.**, *Urban policy and political conflict in Africa. A study of the Ivory Coast*, Chicago, The University of Chicago Press, 1974.
- **Diallo Boucounta**, *la crise casamançaise : problématique et voies de solutions*, l'Harmattan, 2009, 153 p.
- **Djimet-Baboun A.**, *les conflits en Afrique Subsaharienne*, Espace Prépas, n° 147, Décembre 2012-Janvier 2013, consulté le 06 septembre 2013.
- **FLEC**, *Histoire du Cabinda*, sur <http://www.cabinda.org/histoire.htm> (consulté le 16 juin 2011).
- **Hugon Philippe**, « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement [En ligne]*, 1 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2010, consulté le 06 septembre 2013. <http://poldev.revues.org/118> ; DOI : 10.4000/poldev.118
- http://webpublication.studyrama.com/Espace_Prpa_Numero_147/#/78/
- **Jeune Afrique**, *Mali : des ex-combattants kaddafistes ont mis la main sur des armes françaises*, [jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com) du 31 août 2011, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110831103104/> (consulté le 05 octobre 2012).
- **Katambu Ambroise Bulambo**, *Mourir au Kivu, du génocide Tutsi, Aux massacres dans l'Est du Congo-RDC*, Kinshasa 1/ RDC-Paris, les Éditions du Trottoir-L'Harmattan, 2001, 184 p.
- **Keïta Naffet**, « de l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali », in : GEMDEV et Université du Mali (éds.), *Mali - France. Regards sur une histoire partagée*, Bamako/Paris : Donniya et Karthala, 2005, pp. 91-121.
- **Marut Jean Claude**, *le conflit de Casamance : ce que disent les armes*, Paris, Karthala, 2010, 420 p.
- **Marut Jean-Claude**, « Mondialisation, particularismes et lieux de pouvoir en Casamance », in *l'Afrique politique 2002*, Paris, Karthala, 2002, pp.269-284.
- **Muntarhorn M.Vitit (Pr.)**, *Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire*, Dix-septième session, présenté par le Conseil des droits de l'homme, (A/HRC/17/48) (Advance Unedited Version) 8 juin 2011.
- **Ndiaye Methiour B.**, *La situation de l'État en Afrique: personnalisation interne et relations externes*. Dakar : s.n., 24 Octobre 2003.
- **Ndaywel È Nziem Isidore**, « Négociations identitaires et jeux politiques au Congo postcolonial, les Luba dans l'espace Katanga-Kasaï (1958-1998) » in *Christine Deslaurier et Dominique Juhé-Beaulaton, dir., Afrique, terre d'histoire : au cœur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*, Paris, Karthala, 2007, 674 pages.
- **ONU**, *Conseil de sécurité, Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'organisation des nations unies lors du génocide de 1994 au Rwanda*, 15 décembre 1999 (lettre S/1999/1257) (consulté le 23 août 2012).
- **Porteous Jaquet Christophe**, *L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne*. In: *Politique étrangère N°2 - 2003 - 68e année* pp. 307-320.
- **Réno Fred**, « identité et politique », in *Fred Réno (dir.), Identité et politique de la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles*, Paris, Economica, 1995, 322 p.
- **Small Arms Survey**, 2003 : *Impasse sur le développement*, Oxford University Press, Oxford. 2003
- **tlfq.ulaval, Soudan**, site <http://www.tlfq.ulaval.ca/ax1/afrique/soudan.htm>.
- **Zorgbibe Charles**, *Paix & Guerres en Afrique*, t. 1 : *Un continent en dehors de l'histoire ?*, Bourin Éditeur, 2009, 280 p.

